



# Assemblée générale

Soixante et unième session

**58<sup>e</sup>** séance plénière

Mardi 28 novembre 2006, à 10 heures  
New York

*Documents officiels*

---

*Présidente* : M<sup>me</sup> Al-Khalifa. . . . . (Bahreïn)

*La séance est ouverte à 10 h 20.*

## Point 16 de l'ordre du jour

### La situation en Afghanistan

#### Rapport du Secrétaire général (A/61/326)

#### Projet de résolution (A/61/L.25)

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Allemagne, qui va présenter le projet de résolution A/61/L.25.

**M. Matussek** (Allemagne) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur aujourd'hui de présenter le projet de résolution de l'Assemblée générale sur la situation en Afghanistan. À cette occasion, je voudrais vous faire part de quelques commentaires.

Il y a un an, en décembre 2005, l'ONU attendait avec intérêt la formation d'un parlement librement élu en Afghanistan. Cette étape marquait l'achèvement, couronné de succès, du processus de Bonn. Ce processus s'est concentré sur la transition institutionnelle. Beaucoup a été accompli depuis l'Accord de Bonn de 2001. En quatre ans, l'Afghanistan s'est doté d'une constitution moderne et, après des élections présidentielles et parlementaires libres, a formé un Gouvernement compétent. L'ONU a joué un rôle essentiel en contribuant à organiser la transition.

Aujourd'hui, l'ONU continue à jouer un rôle essentiel et légitime dans la reconstruction du pays dans le cadre du Pacte pour l'Afghanistan.

Nous félicitons la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), placée sous l'excellente direction de Tom Koenig, pour le remarquable travail qu'elle a fait dans des conditions parfois difficiles. L'Allemagne appuie l'élargissement de la présence de la MANUA dans le pays dans la mesure où le permettra la sécurité.

Nous sommes satisfaits que le Conseil de sécurité se soit récemment rendu en Afghanistan pour y recueillir des informations de première main.

Après le succès de la transition institutionnelle, le Pacte pour l'Afghanistan a redéfini notre vision commune pour tous les secteurs de la reconstruction de l'Afghanistan jusqu'en 2010.

Le Pacte témoigne de l'engagement renouvelé de la communauté internationale envers l'Afghanistan, pays qui reprend son avenir en main. Il reflète également une approche intégrée dans les quatre secteurs principaux : sécurité, gouvernance, développement et lutte contre l'industrie des stupéfiants.

Cela étant, le Pacte est plus qu'une large vision politique : c'est une feuille de route précise pour l'Afghanistan et la communauté internationale, assortie de jalons et de délais.

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



Au cours des derniers mois, nous avons été confrontés à de nombreux défis, surtout dans certaines provinces, à savoir l'insécurité, une industrie des stupéfiants prospère et l'absence de bonne gouvernance. Tous ces éléments menacent les réalisations de ces dernières années.

Comme le Secrétaire général le déclare dans son dernier rapport,

« la récente recrudescence de la violence marque un tournant. À aucun moment depuis la chute des Taliban à la fin de 2001 la menace qui pèse sur la transition en Afghanistan n'a été aussi sérieuse. »  
(A/61/326, par. 4)

Environ 4 000 Afghans ont été tués au cours de cette seule année. La situation sécuritaire en Afghanistan, et en particulier mais pas uniquement dans les provinces méridionales, est grave. La Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) mandatée par l'ONU est confrontée, dans le sud, à un nouveau type d'insurrection et, dans l'est, aux Taliban, à Al-Qaïda et à d'autres groupes extrémistes.

Les niveaux de production d'opium sont plus élevés qu'ils ne l'ont jamais été, avec une augmentation de près de 50 % en 2006. La province méridionale de Helmand est devenue le plus important producteur d'opium du monde. L'industrie des stupéfiants en Afghanistan concerne plus de deux millions de personnes et génère des ressources s'élevant à environ 3 milliards de dollars. Cet argent de la drogue alimente, dans une large mesure, l'insurrection et la corruption dans l'ensemble de l'Afghanistan.

L'absence de bonne gouvernance et la corruption constituent un autre problème majeur auquel nous sommes confrontés aujourd'hui. Si la population afghane ne voit pas de progrès tangibles dans toutes les parties du pays, nous risquons de perdre son appui dans les efforts conjoints que nous déployons pour stabiliser l'Afghanistan. Il est nécessaire d'accorder plus d'attention à la lutte contre la corruption. Nous devons aussi redoubler d'efforts pour renforcer les capacités de l'administration afghane. Il faut donner la priorité à la réforme de l'administration publique.

Le Pacte pour l'Afghanistan nous procure une excellente approche stratégique pour relever ces défis. Il nous faut mettre en œuvre de façon plus cohérente les objectifs que nous avons convenus.

J'ai déjà abordé les questions essentielles de la gouvernance et de l'industrie des stupéfiants. S'agissant de la réforme du secteur sécuritaire, nous avons constaté des progrès, mais aucun succès majeur encore, en dépit de tous nos efforts. En l'absence de forces publiques plus efficaces, le désarmement des milices illégales demeure lent. Les effectifs de l'Armée nationale afghane n'ont atteint que la moitié du niveau prévu. Néanmoins, cette armée apporte un concours inappréciable à la lutte contre l'insurrection et est respectée par la population afghane.

La Police nationale afghane a été dotée d'une direction bien formée. Elle manque cependant de personnel qualifié et motivé aux échelons subalternes. L'Allemagne, en tant que partenaire principal de la réforme de la police, encouragera un plus grand nombre de partenaires à contribuer à sa formation pour accélérer les progrès dans le pays. Nous nous félicitons de ce que l'Union européenne participera plus activement à la réforme du secteur de la justice. Il est également urgent de faire rapidement des progrès dans le maintien de l'ordre.

S'agissant du redressement économique et social, des progrès ont été faits, mais ils restent inégaux. L'insécurité et la corruption entravent le développement dans plusieurs régions. Cependant, nous ne devons pas ignorer les réalisations : plus de 2 000 kilomètres de routes ont été réparées et goudronnées, de nombreuses villes disposent désormais d'eau potable, le réseau électrique a été amélioré, environ 80 % de la population a maintenant accès aux soins de santé, les filles retournent à l'école et les femmes jouent à nouveau un rôle dans la vie publique.

Bon nombre d'Afghans sont plus aisés aujourd'hui qu'il y a cinq ans et personne n'est plus démuné qu'en 2001. Nous devons reconnaître ces progrès et œuvrer plus activement pour en réaliser d'autres et éviter des retournements de situation dans certaines régions.

Un autre facteur clef de la stabilité et de la prospérité en Afghanistan réside dans la coopération régionale, en particulier avec le Pakistan. Les deux pays ne peuvent en effet que tirer avantage d'une coopération plus étroite. Nous saluons également les initiatives économiques régionales telles que la deuxième Conférence de coopération économique régionale, qui s'est tenue récemment à New Delhi.

En ce qui concerne la mise en œuvre du Pacte pour l'Afghanistan, nous devrions renforcer le rôle du Conseil commun de coordination et de suivi comme instrument clef de coordination et de suivi du processus de relèvement. Le Conseil regroupe l'ensemble des parties prenantes et des principaux partenaires, et il est conjointement présidé par le Gouvernement afghan et la MANUA.

Le défi, comme cela a récemment été dit lors de la troisième session du Conseil, consiste à passer du pacte à l'impact. Nous ne voyons pas la nécessité de nouveaux instruments. L'Allemagne envisage d'accueillir une session du Conseil au niveau politique en 2007, durant sa présidence du Groupe des Huit.

Quant au rôle futur de l'Allemagne, nous participons aux efforts internationaux depuis la fin de 2001, date à laquelle nous avons accueilli la Conférence de Petersberg pour trouver un accord sur la transition politique après la chute du régime des Taliban. Depuis lors, l'Allemagne est un donateur majeur et le pays chef de file en matière de réforme de la police.

Nous continuons également de fournir l'un des contingents les plus importants de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS). À l'heure actuelle, l'Allemagne a presque 3 000 hommes et femmes qui servent en Afghanistan. Avec l'extension, cette année, des opérations de la FIAS à l'ensemble du pays, l'Allemagne a pris le commandement de la région Nord à Mazari Sharif.

Les membres ont peut-être remarqué que le projet de résolution de cette année consiste pour la première fois en un seul et même texte. Nous avons surmonté l'habitude d'adopter deux textes axés l'un sur la sécurité, l'autre sur les questions humanitaires, étant donné que les chevauchements sont de plus en plus nombreux entre ces deux aspects. En outre, l'an dernier, de nombreuses délégations avaient exprimé le souhait d'adopter ce format.

Le projet de résolution présenté à l'Assemblée, tout en reprenant plus de 90 % des termes adoptés par consensus les années précédentes, est désormais structuré comme le Pacte pour l'Afghanistan. Il parle de sécurité, de gouvernance, de développement et de lutte contre la drogue. Nous estimons qu'en adoptant ce projet de résolution aujourd'hui, l'Assemblée générale prouvera non seulement qu'elle est capable de changer ses habitudes, mais aussi qu'elle entérine le Pacte pour

l'Afghanistan. Le nombre de coauteurs – bien plus de 100 – ne fait qu'accentuer ce message.

Les perspectives d'ensemble sont peut-être moins optimistes que l'an dernier, mais nous pensons avoir identifié les défis et disposer des moyens pour les relever. Les engagements pris envers l'Organisation des Nations Unies, l'OTAN, l'Union européenne et d'autres organisations et institutions doivent être honorés par chacun d'entre nous.

Nous ne devons pas perdre de vue les avancées sans précédent qui ont été enregistrées en Afghanistan depuis 2001, ni sous-estimer les risques d'un échec pour ce pays, la région et l'ensemble de la communauté internationale. Il faut encore faire beaucoup plus à l'avenir. Ensemble, nous demeurons résolus à faire émerger un Afghanistan libre, démocratique et prospère.

**M. Farhâdi** (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Chaque année, l'Assemblée générale se réunit pour examiner le projet de résolution annuel intitulé « La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales ».

Nous félicitons le Secrétaire général pour son rapport du 11 septembre 2006 sur la situation en Afghanistan (A/61/326), qui donne un aperçu détaillé des événements survenus ces six derniers mois.

En adoptant le Pacte pour l'Afghanistan en janvier 2006, à Londres, l'Afghanistan et la communauté internationale se sont mis d'accord sur une deuxième phase d'engagement international, après le processus de Bonn. Aujourd'hui, nous poursuivons nos efforts en vue d'atteindre les objectifs définis dans le Pacte pour l'Afghanistan. Cependant, malgré nos progrès, nous sommes conscients des redoutables défis qu'il nous reste à relever.

La récente augmentation du nombre d'attentats terroristes, en particulier le long de la frontière sud et sud-est du pays, représente la menace la plus significative pour la stabilité et la prospérité en Afghanistan. Nous restons préoccupés de constater que les auteurs de trouble qui terrorisent la société afghane peuvent toujours compter sur un appui militaire, financier et logistique, qu'ils reçoivent de l'extérieur de l'Afghanistan.

En effet, sans cet appui, les terroristes ne seraient pas en mesure de mener des attaques régulières et bien planifiées contre presque tous les segments de la société. Nous réaffirmons par conséquent la nécessité

pour la communauté internationale de mettre fin à l'ingérence étrangère dans les affaires intérieures de l'Afghanistan. Un effort accru pour tarir les sources extérieures qui alimentent la multiplication des actions terroristes sera fondamental pour atteindre cet objectif.

À cet égard, je mentionnerai brièvement le paragraphe 8 du rapport du Secrétaire général, en date du 11 septembre 2006, dans lequel il déclare que

« La direction de l'insurrection s'appuie lourdement sur les combattants opérant des deux côtés de la frontière, dont bon nombre sont des Afghans recrutés dans les camps de réfugiés et séminaires radicaux des environs [...]. Ils sont formés et payés pour occuper des postes de commandement intermédiaire et diriger des opérations à l'intérieur de l'Afghanistan, en ayant la possibilité de se replier vers des lieux sûrs à l'extérieur du pays. »

Comme le Président Karzai l'a dit en septembre, lors de son allocution à l'Assemblée générale,

« Nous devons détruire les sanctuaires terroristes par-delà l'Afghanistan, démanteler les réseaux complexes de la région qui recrutent, endoctrinent, forment, financent, arment et déploient les terroristes. » (*A/61/PV.12, p. 2*)

La coopération régionale est vitale pour combattre efficacement le terrorisme international. Nous réaffirmons l'importance d'efforts sincères et honnêtes de la part des pays voisins pour atteindre nos objectifs communs. Une campagne plus globale et plus énergique contre le terrorisme international servira non seulement à la cause de la paix et de la stabilité en Afghanistan, mais également les intérêts de la région et au-delà. Nous comptons sur une coordination et une coopération renforcées avec notre voisin et pays frère, le Pakistan, dans le cadre de la Commission tripartite.

Comme proposé par le Président Karzai, nous sommes en train de préparer la tenue d'une jirga transfrontière qui réunira des personnalités religieuses et tribales influentes de part et d'autre de la frontière entre l'Afghanistan et le Pakistan, en vue d'évaluer les moyens d'extirper le fléau du terrorisme de l'Afghanistan et de la région. Nous estimons que cette réunion est une initiative importante qui encouragera une coopération accrue dans la lutte contre le terrorisme.

Des progrès notables ont été réalisés sur la voie de la constitution d'une armée et d'une force de police

entièrement opérationnelles et compétentes. En dépit de la pénurie de ressources dont souffrent nos forces de l'ordre, l'armée nationale et la police sont engagées dans des opérations de combat difficiles contre ce qui reste des Taliban, Al-Qaida et d'autres groupes extrémistes dans les provinces du sud et du sud-est du pays. L'armée et la police continuent cependant de faire face à des difficultés considérables. Le manque d'équipement moderne et de support logistique, et les sérieux retards dans le versement des soldes versées aux militaires et à la police, ont eu des conséquences marquantes sur l'efficacité de ces deux institutions.

Comme ma délégation l'a dit à la séance du Conseil de sécurité du 26 juillet 2006 consacrée à la situation en Afghanistan, il faudra, pour que l'ensemble des conditions de sécurité connaisse une nette amélioration, que la communauté internationale accorde une aide supplémentaire à nos forces de l'ordre. C'est avec plaisir que nous notons que cette question est dûment reflétée cette année dans le projet de résolution soumis à l'Assemblée générale.

La conclusion récente de la troisième phase de l'élargissement à l'ensemble du pays de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) de l'OTAN a constitué un pas important sur la voie de l'instauration de la sécurité et de la stabilité dans le pays. L'armée nationale et la police continuent de mener des opérations militaires conjointes de lutte contre le terrorisme avec la FIAS et les forces de la coalition. Nous nous félicitons de l'inclusion récente de la FIAS en tant que membre de la Commission tripartite.

Des progrès considérables devront être réalisés en matière de développement social et économique si l'on veut que l'entreprise lancée dans le pays soit couronnée de succès. Le rythme de la reconstruction n'a pas été au niveau de ce qui a été accompli dans d'autres domaines. Ayant présenté notre Stratégie intérimaire de développement national plus tôt cette année, nous comptons pouvoir présenter notre Stratégie complète de développement national pour l'Afghanistan d'ici à la fin de 2008.

Nous soulignons la nécessité d'un appui continu de la part de la communauté internationale à la mise en œuvre du Pacte et de la Stratégie intérimaire de développement national. À cet égard, nous insistons sur la nécessité d'acheminer l'aide des donateurs par le biais du budget national afghan, tout en soulignant le rôle central du Gouvernement afghan pour ce qui est de

définir les priorités en matière de développement. Le Conseil commun de coordination et de suivi continue de s'acquitter avec succès de son important mandat, et il a tenu récemment – le 12 novembre – sa troisième réunion périodique au cours de laquelle il a passé en revue les progrès réalisés à la lumière des 11 objectifs intermédiaires qu'il est prévu d'atteindre d'ici à la fin de l'année.

Une coopération économique régionale renforcée est indispensable à la mise en œuvre rapide et efficace du Pacte à la consolidation de la paix et de la sécurité dans le pays. Nous remercions vivement le Gouvernement indien d'avoir organisé avec nous la deuxième Conférence sur la coopération économique régionale sur l'Afghanistan, tenue à New Delhi les 18 et 19 novembre 2006. Nous avons eu le plaisir de noter qu'un grand nombre de représentants des pays voisins et d'autres partenaires internationaux ont participé à cette conférence. Après deux journées de réunion, les participants ont réaffirmé l'importance capitale du développement de l'Afghanistan pour la croissance, la stabilité et la prospérité de la région.

Le Gouvernement afghan attache une grande importance à la lutte contre la corruption et les stupéfiants, deux éléments clefs du Pacte pour l'Afghanistan. Le lien dangereux qui existe entre la production de drogues et le terrorisme constitue une nouvelle menace pour la stabilité et le développement social de l'Afghanistan. La Stratégie nationale afghane de lutte contre les stupéfiants, nouvellement mise à jour et présentée à la Conférence de Londres sur l'Afghanistan, reflète l'approche intégrée qui doit être suivie pour réduire et éliminer ce fléau.

Nous avons pris une série de mesures au niveau national en vue d'appliquer notre Stratégie nationale. Comme cela est indiqué dans le rapport du Secrétaire général, l'unité spécialisée dans la lutte contre les stupéfiants de la Police nationale afghane a saisi environ 66 tonnes de drogues au cours des six premiers mois de 2006. En outre, le Ministère chargé de la lutte contre les stupéfiants a renforcé sa coopération avec le tribunal spécial pour la lutte antidrogue et l'équipe spéciale de justice pénale pour la lutte contre les stupéfiants et avec d'autres organismes compétents.

En dépit de nos efforts, nous continuons de faire face à des difficultés majeures dans notre lutte contre la drogue. Il faudra que la communauté internationale nous accorde une aide supplémentaire pour mettre en œuvre notre Stratégie nationale de lutte contre les

stupéfiants. Comme cela a été souligné à maintes reprises, il faudra veiller en particulier à assurer d'autres moyens de subsistance aux agriculteurs, élément essentiel à la réussite de toute stratégie de lutte contre les stupéfiants.

La lutte contre la corruption reste l'une des premières priorités du Gouvernement afghan. Nous avons signé la Convention des Nations Unies contre la corruption et avons pleinement l'intention de la ratifier avant la fin de 2006. Une loi nationale sera promulguée en vue de faciliter la mise en œuvre de la Convention d'ici à la fin de 2007, et il sera mis en place à cette fin un mécanisme ayant pour mandat de suivre et d'évaluer le processus d'application de la Convention.

Conformément aux instructions du Président Karzai, le Gouvernement a lancé une initiative globale visant à accroître la transparence et à améliorer la gouvernance des diverses institutions gouvernementales.

Dans le cadre de cette initiative, le Gouvernement a créé une Commission de lutte contre la corruption réunissant de nombreux organismes et dirigée par le Président de la Cour suprême, qui est chargée de formuler des recommandations supplémentaires sur les mesures à prendre par le Président.

Avant de conclure, nous voudrions saluer la visite effectuée par la mission du Conseil de sécurité en Afghanistan du 9 au 17 novembre. Elle est venue confirmer le soutien inébranlable de la communauté internationale à l'Afghanistan. Une fois encore, l'Afghanistan réaffirme solennellement sa volonté de surmonter, avec le concours de nos partenaires internationaux, les derniers obstacles à l'application des dispositions du Pacte pour l'Afghanistan et des objectifs du Millénaire pour le développement.

Pour terminer, je transmets la gratitude de ma délégation à l'Ambassadeur Thomas Matussek et à la délégation allemande pour les efforts laborieux et féconds qu'ils ont déployés en dirigeant les consultations informelles sur le projet de résolution dont nous sommes saisis. De même, nous remercions tout particulièrement M<sup>me</sup> Beate Maeder-Metcalf et M<sup>me</sup> Marlies Stecher pour leur investissement personnel. Nos remerciements s'adressent également aux 105 États Membres coauteurs du projet de résolution A/61/L.25, que l'Ambassadeur de l'Allemagne a présenté avec beaucoup d'éloquence et qui, je l'espère, sera, cette année encore, adopté par consensus.

**M<sup>me</sup> Schroderus-Fox** (Finlande) (*parle en anglais*) : J'interviens au nom de l'Union européenne. S'associent à la présente déclaration les pays suivants : Bulgarie, Roumanie, Turquie, Croatie, ex-République yougoslave de Macédoine, Albanie, Bosnie-Herzégovine, Serbie, Ukraine et Moldova.

L'Union européenne se réjouit vivement de l'occasion qui est offerte à l'Assemblée générale de faire le point sur l'évolution de la situation en Afghanistan et appuie le projet de résolution (A/61/L.25) à l'examen. Nous félicitons la délégation allemande du travail accompli pour aboutir à ce texte. Tous les États membres de l'Union européenne s'en sont portés coauteurs.

Contrairement aux années précédentes, un seul projet de résolution sur la situation en Afghanistan sera adopté à la présente session. Cela tient à la fois à la tournure des événements en Afghanistan et à l'évolution du partenariat entre la communauté internationale et l'Afghanistan, telles que décrites et entérinées en janvier 2006 dans le Pacte pour l'Afghanistan.

À l'instar du Pacte, le projet de résolution à l'examen part d'une démarche globale en ce qu'il couvre un vaste ensemble de questions pertinentes pour l'Afghanistan et la communauté internationale. Une telle approche intégrée est particulièrement nécessaire en Afghanistan. Dans nos efforts de promotion du développement, nous, les bailleurs de fonds, avons parfois tendance à trop nous attacher à certains secteurs, indicateurs, fonds d'affectation spéciale et programmes. Il est vital de considérer l'Afghanistan dans son ensemble et de prêter attention aux éléments les plus cruciaux qui font obstacle à la sécurité et à la prospérité du pays et de son peuple. En parallèle, il faut constamment faire le point de nos attentes et garder à l'esprit que la consolidation des structures étatiques est un processus long et difficile. Aucun raccourci n'est possible.

L'année écoulée laisse présager une amélioration notable de la situation politique afghane. Ainsi en atteste le projet de résolution dont nous sommes saisis. Par exemple, le nouveau parlement a entamé ses travaux avec énergie et dans un esprit de réformes, notamment en approuvant la désignation des membres de la Cour suprême et du Cabinet. L'édification d'institutions afghanes fonctionnelles, transparentes et responsables, tant au niveau du pouvoir central que dans les provinces, est la première des priorités.

Cela dit, la tâche demeure colossale. Le dernier rapport du Secrétaire général (A/61/326) brosse un sombre tableau de la situation en matière de sécurité, qui ne cesse de se détériorer, surtout dans certaines régions du pays. Tout ce que nous avons accompli est compromis du fait de l'ampleur et de l'étendue des violences commises par les Taliban, Al-Qaida et d'autres groupes extrémistes, qui emploient des armes sophistiquées et se montrent de plus en plus féroces.

Frustré par l'insécurité et l'absence de développement, en particulier dans les régions méridionales et orientales du pays, le peuple afghan est en ébullition. La tâche à accomplir en matière de gouvernance et de droits de l'homme, de lutte contre la corruption et la drogue ainsi que de développement des infrastructures demeure formidable. La lenteur de la dissolution des groupes armés illégaux sape toute avancée dans les autres domaines, en particulier le démantèlement de l'économie de la drogue.

L'Afghanistan n'est pas livré à lui-même pour faire face à ces multiples défis. Il existe, au sein de la communauté internationale, une très ferme volonté de promouvoir le développement du pays, tel qu'envisagé dans le Pacte pour l'Afghanistan. Cet appui constant à un processus de stabilisation et de reconstruction reposant sur l'initiative nationale a été souligné à l'occasion de la visite effectuée récemment par une mission du Conseil de sécurité.

L'ONU conserve un rôle central de coordination et de suivi à jouer dans l'application du Pacte pour l'Afghanistan, principalement par le biais de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). La MANUA préside, aux côtés du Gouvernement afghan, le Conseil commun de coordination et de suivi. Appuyant sans réserve la contribution apportée par la MANUA à la recherche de solutions politiques et régionales aux problèmes de l'Afghanistan, l'Union européenne est favorable au renforcement de son rôle à cet égard. De même, nous accueillons favorablement les projets d'extension de la présence de la MANUA sur le terrain, sous réserve que les conditions de sécurité le permettent.

Les partenaires régionaux de l'Afghanistan ont un rôle et une responsabilité spécifiques à assumer, ce que reflète aussi le projet de résolution. À ce sujet, nous nous réjouissons de la volonté des Présidents Karzaï et Musharraf d'améliorer leur collaboration bilatérale contre les insurgés ainsi que des projets relatifs à la

tenue de deux grandes jirgas tribales, de part et d'autre de la frontière afghano-pakistanaise.

Le 16 novembre 2005, l'Union européenne et l'Afghanistan ont adopté une Déclaration politique commune dans laquelle l'Union européenne a affirmé sa détermination d'apporter une aide à long terme au Gouvernement et au peuple afghans dans le cadre des efforts de reconstruction mis en œuvre sous la houlette afghane. Pour que le processus aboutisse, il est essentiel que les Afghans le dirigent et en assument la responsabilité. L'aide de l'Union européenne aura principalement pour objet de favoriser la mise en place d'un État afghan démocratique, responsable, viable et autonome, capable d'exercer sa souveraineté et de protéger les droits de ses citoyens. L'Union européenne attache une importance spéciale à la protection des droits des femmes et des enfants. Les droits de l'homme demeurent pour nous une priorité dans tous les domaines.

Dès le début du processus de reconstruction, nous fournissons un appui énergique à la lutte contre les stupéfiants. Cette année, l'Union européenne a adopté un plan d'action ciblé en vue d'endiguer la production de drogue en Afghanistan et le trafic en partance de ce pays le long des filières de l'héroïne. L'Union européenne et ses États membres sont d'avis que la Stratégie nationale de maîtrise de la drogue offre un cadre approprié pour venir à bout du problème, sous la supervision et la direction du Gouvernement afghan. Voilà pourquoi l'Union européenne considère les politiques anticorruption comme une composante essentielle de la lutte contre la drogue. Elle reconnaît toutefois que le Gouvernement afghan n'a pas les moyens d'atteindre à lui seul ses objectifs et qu'il aura encore besoin du concours ininterrompu de la communauté internationale pendant de nombreuses années.

Parce qu'elle attache une importance particulière à l'état de droit, l'Union européenne envisage actuellement deux moyens d'accroître son implication dans ce domaine. La mission qu'elle a dépêchée en Afghanistan pour y évaluer le respect de l'état de droit et la gouvernance, y compris l'action des forces de l'ordre, vient d'achever ses travaux. Ses conclusions seront précieuses pour définir nos priorités futures dans le pays.

L'Union européenne, pour sa part, a collectivement fourni un tiers de l'aide au développement apportée à l'Afghanistan pendant la

période 2002-2006. Dans le contexte des mesures prévues par le plan d'action antidrogue pour 2005-2008, elle compte augmenter sa contribution à la lutte contre les stupéfiants. Elle s'est ainsi engagée à verser 250 millions d'euros à partir de 2005 et à déployer davantage de personnel – formateurs, experts et autres – afin d'aider l'Afghanistan à se doter des capacités requises dans ce domaine. Ses États membres fournissant la moitié du personnel de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), et l'Union européenne est fermement résolue à renforcer la sécurité en Afghanistan en étroite collaboration avec l'OTAN.

L'Union européenne continue d'appuyer le Pacte pour l'Afghanistan, qui constitue à ses yeux un cadre essentiel pour une meilleure coordination des activités de reconstruction et de stabilisation de l'Afghanistan d'ici à 2010. Elle considère que l'ONU doit conserver un rôle central dans l'application du Pacte, en appuyant et en encourageant le Gouvernement afghan ainsi qu'en aidant la communauté internationale à suivre et à coordonner les efforts des donateurs. Il est essentiel de renforcer le rôle de la MANUA si l'on veut améliorer la coordination de l'aide internationale et des activités menées dans les domaines de la gouvernance, de l'état de droit, de la reconstruction et du développement. L'Union européenne conduira ses projets et programmes en liaison étroite avec les organismes de l'ONU et les autres organisations internationales concernées.

Pour terminer, je tiens à souligner que l'Union européenne reste résolue à promouvoir la reconstruction durable de l'Afghanistan. Nous continuons d'œuvrer en collaboration étroite avec le Gouvernement afghan et nos partenaires internationaux à l'édification d'un Afghanistan dont la prospérité et la stabilité soient à la mesure des espoirs, de la force et du courage de son peuple.

**M. Jeenbaev** (Kirghizistan) (*parle en russe*) : J'ai l'honneur d'intervenir au nom des États membres de l'Organisation de Shanghai pour la coopération, qui sont la République du Kazakhstan, la République populaire de Chine, la République kirghize, la Fédération de Russie, la République du Tadjikistan et la République d'Ouzbékistan.

Ces États entretiennent des relations d'amitié avec leur voisin, l'Afghanistan. La situation qui règne dans ce pays a d'immenses répercussions sur la stabilité et la sécurité d'une région où l'Organisation

de Shanghai pour la coopération est de plus en plus active. Les membres de notre Organisation suivent de près l'évolution des processus de paix et de redressement engagés en Afghanistan et constatent avec satisfaction que certains progrès apparaissent déjà. Sur le plan politique, il y a lieu de citer l'adoption d'une nouvelle constitution, la tenue d'élections présidentielles et législatives et la remise sur pied des institutions publiques et administratives, autant d'éléments fondamentaux pour le développement soutenu du pays. Sur le plan économique, la direction afghane a prouvé sa volonté de reconstruire le pays au moyen de l'aide internationale et de ses propres ressources. L'Organisation de Shanghai pour la coopération salue la détermination du peuple et du Gouvernement afghans de revigorer l'État sans délai et dans la paix.

Pourtant, l'Afghanistan continue de se heurter à un grand nombre d'obstacles et de dangers de taille. Nous sommes vivement préoccupés par l'aggravation de l'insécurité, due à la brusque escalade de la violence dans l'ensemble du pays. La brutalité et l'ampleur des derniers actes terroristes témoignent de la fragilité de la situation politique en Afghanistan. Depuis peu, les groupes de combattants armés des Taliban et d'Al-Qaida ont intensifié leurs attaques contre les autorités nationales et la présence internationale, sapant par là les efforts de reconstruction et de redressement économique déployés par la communauté mondiale. Il est particulièrement alarmant de constater que les Taliban ont entrepris de mettre en place des institutions administratives et judiciaires parallèles dans de nombreuses provinces du pays.

Face à la menace croissante que fait planer l'intransigeance des extrémistes, une application rigoureuse du régime de sanctions du Conseil de sécurité s'impose, surtout de la part du Gouvernement afghan. Nous pensons nous aussi que le programme de réconciliation nationale doit viser la stabilité du pays sur le long terme. Mais il ne faut pas pour autant que sa mise en œuvre contrevienne aux décisions du Conseil de sécurité et à la lutte contre la menace terroriste émanant du territoire afghan.

Il est alarmant qu'un certain nombre d'individus inscrits sur la liste du Comité des sanctions créé par la résolution 1267 (1999) du Conseil de sécurité occupent des fonctions dans les organes du pouvoir afghan et que des efforts soient faits pour radier de cette liste d'anciens Taliban de haut rang impliqués dans des crimes graves. L'instabilité générale exacerbe

également le problème de la drogue, qui, à son tour, compromet la lutte contre le terrorisme et la réforme de l'État.

Malheureusement, les efforts engagés par la communauté internationale et les autorités afghanes pour endiguer la production et le trafic de drogue n'ont toujours pas donné les résultats escomptés. Si l'on veut enregistrer des progrès notables dans ce domaine, il est essentiel de liquider les bases et les sources de production installées en Afghanistan. Nous sommes préoccupés par les prévisions des experts de l'ONU, qui, pour cette année, prévoient une récolte de pavot à opium nettement supérieure à celle de 2005. Il faut donc prendre sans tarder une série de dispositions pour lutter contre le trafic de drogue en Afghanistan, notamment en renforçant les zones tampons et en créant de nouvelles le long de la frontière afghane.

Nous sommes satisfaits de l'issue de la conférence internationale sur la lutte contre le trafic de drogue en Afghanistan, « Paris 2 Moscou 1 », qui s'est tenue à Moscou du 26 au 28 juin 2006. Elle a permis de renforcer le processus de Paris et de consolider la constitution d'une coalition d'États contre la menace transfrontière du trafic de drogue afghan. Il est primordial que les décisions prises à cette conférence se traduisent au plus vite par des mesures concrètes.

L'Organisation de Shanghai pour la coopération s'emploie à resserrer ses liens avec l'Afghanistan dans plusieurs domaines et a mis en place à cette fin un Groupe de contact. Notre priorité reste de renforcer à tous les niveaux notre collaboration dans la lutte contre le terrorisme, le séparatisme, l'extrémisme et le trafic illicite des stupéfiants. Les États membres de l'Organisation de Shanghai pour la coopération, qui sont directement concernés par ces problèmes, ont la volonté politique et les moyens d'y faire face.

Notre Organisation est également prête à collaborer plus étroitement avec les acteurs extérieurs à la région dans la lutte contre la drogue.

Il est dans l'intérêt du peuple afghan, mais aussi dans celui des États de la région et du reste du monde, d'instaurer durablement la paix, la sécurité et le progrès économique dans ce pays. L'Afghanistan ne pourra venir à bout des immenses problèmes auxquels il est confronté sans une aide et un concours extérieurs soutenus. C'est à l'ONU qu'il appartient de coordonner les efforts internationaux de reconstruction et de redressement de l'Afghanistan après le conflit, même une fois le processus de Bonn achevé.



Les membres de l'Organisation de Shanghai pour la coopération apportent une aide considérable à l'Afghanistan. Par exemple, en janvier dernier, la Chine s'est engagée à lui faire don de 80 millions de yuan en complément des 150 millions de dollars actuellement versés au titre du financement de différents projets. Entre 2002 et 2005, la Fédération de Russie a consacré 200 millions de dollars à la constitution des forces armées nationales. Elle a par ailleurs décidé cette année d'annuler pour 11,2 milliards de dollars la dette de l'Afghanistan dans le cadre du Club de Paris.

La Fédération de Russie et la République populaire de Chine ont aidé à construire des infrastructures énergétiques, des routes et des tunnels, des systèmes d'irrigation, et des dispensaires; elles ont apporté une aide sous forme de matériel et ont formé des diplomates, des économistes et des cadres de la police. Les membres de l'Organisation de Shanghai pour la coopération ont l'intention de continuer à aider l'Afghanistan de diverses façons.

La stabilisation de l'Afghanistan contribuera à améliorer le processus d'intégration dans la région et donnera à l'Organisation de Shanghai la possibilité d'utiliser pleinement les moyens dont elle dispose pour aider au redressement social et économique du Gouvernement afghan.

Nous espérons que, grâce à leurs efforts conjugués, la communauté internationale et le Gouvernement afghan parviendront à mettre en œuvre le programme de reconstruction de l'Afghanistan, reflété dans le Pacte de Londres et approuvé par le sommet du G-8 à Saint-Pétersbourg. À cette fin, il sera nécessaire de veiller à assurer, dans les délais fixés, le règlement des problèmes essentiels qui se posent dans les domaines de la sécurité, de la gouvernance, des droits de l'homme et de la lutte contre la menace que représente la drogue. Il apparaît que le suivi rigoureux et la coordination de la mise en œuvre adéquate du Pacte seront organisés sous l'égide de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan. Pour assurer la stabilisation à long terme de l'Afghanistan, il est essentiel que tous les segments de la société et tous les groupes politiques, ethniques et religieux participent à la mise en place d'un État afghan souverain et effectif qui fonctionne bien. Nous appuyons le projet de résolution de l'Assemblée générale sur l'Afghanistan qui a été préparé par un nombreux groupe de coauteurs. Nous espérons que son adoption par consensus permettra de renforcer les

efforts concertés de la communauté internationale en Afghanistan.

**M. Dapkiunas** (Biélorus) (*parle en russe*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom des États membres de l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC), à savoir l'Arménie, le Biélorus, la Fédération de Russie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, l'Ouzbékistan et le Tadjikistan.

Nous appuyons les conclusions figurant dans le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales, ainsi que le projet de résolution de l'Assemblée générale sur l'Afghanistan. Nous remercions l'Allemagne d'avoir coordonné la refonte du projet de résolution.

Des progrès ont été réalisés dans le processus de formation politique en Afghanistan. La nouvelle Constitution a été adoptée, et des élections présidentielles et parlementaires ont été organisées. Ces tâches ont été menées à bien en grande partie grâce à l'appui considérable et pluridimensionnel de l'ONU. Il est important de maintenir la fonction de coordination de l'ONU au-delà du processus de Bonn.

En même temps, les États de l'OTSC sont préoccupés par la nouvelle vague de violence et de terrorisme, due à l'action des Taliban et de membres d'Al-Qaïda. La dégradation de la situation sécuritaire non seulement ralentit le rythme de la reconstruction en Afghanistan mais remet également en cause les résultats obtenus dans les domaines politique, économique et social. Nous déplorons profondément la sérieuse aggravation des pertes enregistrées au cours des opérations militaires par rapport à l'année dernière. À cet égard, il est important que soit pleinement mis en œuvre le régime de sanctions imposé par le Conseil de sécurité.

L'un des éléments clefs de la stabilisation à long terme du pays est la création d'un État afghan fort. En Afghanistan, la solidité de l'État est un élément fondamental de la normalisation de la situation sécuritaire. C'est également une condition indispensable à la réalisation des réformes sociales et économiques et à la mise en œuvre du programme international de redressement approuvé par l'ONU.

Les États membres de l'OTSC souhaitent la paix, la stabilité et la prospérité économique de l'Afghanistan. Deux des sept États membres de l'OTSC, à savoir l'Ouzbékistan et le Tadjikistan, sont,

au nord, les voisins de l'Afghanistan. Un quart des frontières de l'Afghanistan correspond aux frontières méridionales des pays de l'OTSC.

L'OTSC a pour vocation d'assurer la sécurité dans sa zone de compétence. Afin de protéger les intérêts collectifs et nationaux de ses États membres, l'OTSC a entrepris de renforcer son potentiel pour faire face aux défis et aux menaces à l'échelle mondiale, tels que le terrorisme international, l'extrémisme et le trafic illicite de drogues.

C'est pourquoi l'orientation de l'Afghanistan reste l'une des priorités des activités de l'OTSC. Cette dernière est prête à contribuer à résoudre les problèmes de sécurité en atténuant les menaces, mais aussi en éliminant les causes profondes. Nous pensons que la mise en place d'une coopération régionale pluridimensionnelle peut beaucoup contribuer au règlement de la situation en Afghanistan. Dans le cadre de cette coopération régionale, l'Afghanistan et les États voisins peuvent collaborer au règlement d'une large gamme de problèmes de sécurité et à la réalisation de divers projets économiques tout en luttant contre la menace que représente la drogue. Le Conseil des Ministres des affaires étrangères de l'OTSC a créé un groupe de travail spécial sur l'Afghanistan, afin de promouvoir cette coopération.

L'OTSC est préoccupée par l'augmentation de la production de drogue en Afghanistan. Le trafic de drogue provenant de ce pays constitue une grave menace pour la sécurité régionale et mondiale. L'OTSC assume à cet égard les responsabilités qui découlent de la situation géographique de ses États membres. Nous considérons que notre mission est de juguler le flux de drogue par tous les moyens possibles, en étroite coopération avec les membres de la coalition antidrogues. Il n'est possible de lutter efficacement contre le problème de la criminalité internationale dans l'environnement moderne que si les services de répression de tous les pays unissent leurs efforts.

L'exemple le plus récent de la lutte contre la drogue menée par les États membres de l'OTSC est la réussite de l'opération préventive internationale, connue sous le nom de Channel 2006, poursuivie depuis 2003 par les services de police des États membres de l'OTSC. Un conseil de coordination des chefs des services de répression a été créé en 2004, et l'efficacité des efforts collectifs de lutte contre la drogue au sein de l'OTSC s'accroît chaque année.

L'objectif de l'opération est d'endiguer les flux de drogue provenant d'Afghanistan vers les territoires des États participant à l'opération, ainsi que de dépister et d'éliminer la contrebande des éléments servant à la production d'héroïne dans les États d'Asie centrale et en Afghanistan. L'opération menée en octobre 2006 a débouché sur la saisie d'environ cinq tonnes de drogue. En outre, 500 armes à feu et plus de 28 000 munitions ont été confisquées.

La communauté internationale doit redoubler d'efforts pour aider pleinement le Gouvernement afghan à éliminer les causes profondes qui entravent la stabilisation et le redressement du pays après le conflit. Les États membres de l'OTSC possèdent les connaissances et l'expérience nécessaires, ainsi que des possibilités économiques et technologiques qui pourraient être utilisées à cet égard. Nous pensons en particulier que l'OTSC peut jouer un rôle clef dans la réalisation des projets prévus par le Pacte pour l'Afghanistan. Nous sommes également prêts à mettre à disposition toute une série de produits de qualité et peu coûteux qui sont nécessaires à la mise en œuvre réussie des projets, notamment en honorant les futures commandes de pays donateurs et d'organisations internationales auprès d'États membres de l'OTSC.

Pour terminer, je voudrais souligner que l'OTSC joue un rôle important au niveau de la sécurité dans la région.

La situation géographique des États membres de l'Organisation du Traité de sécurité collective – à proximité immédiate de l'Afghanistan, d'une part, et de l'Europe, d'autre part – montre clairement le rôle important que peut jouer l'Organisation comme facteur de stabilité dans la région.

**M. Akram** (Pakistan) (*parle en anglais*) : La paix, la stabilité et la prospérité en Afghanistan sont vitales, avant tout pour le peuple de ce pays unique qui souffre depuis si longtemps, mais aussi pour le Pakistan et, naturellement, pour la communauté internationale.

Il y a deux ans, les perspectives de succès paraissaient prometteuses pour l'Afghanistan. Effectivement, on avait beaucoup avancé : tenue d'élections présidentielles et parlementaires, adoption de la Constitution et d'autres mesures prévues par le processus de Bonn, relance de l'activité économique, hausse des échanges et retour de nombreux réfugiés. Aujourd'hui, cependant, les perspectives semblent nettement plus sombres.

Le rapport du Secrétaire général sur l'Afghanistan, publié en septembre, analyse les différents aspects de la situation actuelle dans le pays, et nous en partageons l'essentiel des analyses et des évaluations.

Aujourd'hui, comme au cours des 26 dernières années de l'histoire afghane, la question centrale est celle de la paix et de la sécurité. Il y a de bonnes raisons d'être inquiet de l'augmentation de la violence dans le pays, et en particulier du retour en force de l'insurrection dans le sud et le sud-est du pays et de sa possible propagation à d'autres parties du pays.

L'insécurité et l'insurrection croissantes en Afghanistan ont des causes multiples, qui sont liées entre elles : l'absence de bonne gouvernance et la corruption généralisée, alimentée en partie par l'économie des stupéfiants; l'aliénation politique dans une grande partie du pays, en particulier dans les provinces à majorité pashtoune; l'essor de l'économie des stupéfiants et des groupes criminels associés, qui se font souvent passer pour des insurgés talibans; la résurgence des Taliban, en particulier dans le sud et le sud-est; l'échec du développement économique et social, là encore en particulier dans le sud et le sud-est; et les retombées négatives d'opérations militaires et aériennes aveugles et des pertes civiles collatérales.

Il est essentiel de se concentrer sur chacune des causes de la dégradation de la situation en Afghanistan au moyen d'une stratégie claire et intégrée.

Le Pakistan a un intérêt vital et stratégique à garantir la paix, la stabilité et le progrès en Afghanistan. En effet, les destins de nos deux nations sont inextricablement liés. L'insécurité en Afghanistan entraîne l'insécurité dans nos régions frontalières de l'ouest. L'insécurité en Afghanistan fait obstacle à notre objectif d'établir des liens commerciaux et énergétiques avec l'Asie centrale et au-delà. Le Pakistan n'épargne aucun effort et continuera à tout faire pour contribuer à la stabilité et à la paix en Afghanistan.

Le Pakistan s'est engagé à verser 250 millions de dollars à l'Afghanistan pour l'aider dans son développement. Jusqu'à présent, 110 millions de dollars ont été dépensés. Nos échanges bilatéraux ont connu une croissance exponentielle, atteignant plus de 1,4 milliard de dollars, et continuent leur progression. Plus de 60 000 Pakistanais sont employés à la mise en œuvre de divers projets de développement en Afghanistan. Des Afghans sont inscrits dans différents

instituts de formation au Pakistan. Nos dirigeants se rendent visite régulièrement. En tant que frères, nous parlons souvent franchement et ouvertement, et c'est ce que je ferai aujourd'hui.

Il y a, bien évidemment, dans notre région certains milieux et pays qui ne souhaitent pas l'amitié et la coopération étroites qui semblent s'instaurer entre le Pakistan et l'Afghanistan comme le dicent des motifs géographiques, historiques, religieux et ethniques. Pour eux, comme pour d'autres, il est commode d'imputer à l'extérieur les causes des problèmes actuels de l'Afghanistan, et en particulier la résurgence des Taliban. J'insiste sur le fait que les problèmes sont internes au pays. Les Taliban sont un phénomène afghan. Le Gouvernement afghan doit accepter sa responsabilité plutôt que de rejeter la faute sur le Pakistan ou sur d'autres.

Le rapport du Secrétaire général note avec justesse, dans son paragraphe 5, que l'insurrection est menée par « des Afghans opérant à l'intérieur des frontières du pays ». Au paragraphe 6, il identifie cinq « centres de direction » de l'insurrection distincts, tous situés en Afghanistan. Selon le paragraphe 9, les « simples soldats de l'insurrection sont des Afghans recrutés en Afghanistan ».

Il y a, bien sûr, certains éléments des Taliban et de leurs sympathisants qui sont passés au Pakistan à la suite de l'intervention militaire lancée après le 11 septembre par les États-Unis et les forces de la coalition en Afghanistan, se mêlant aux 3 millions de réfugiés afghans qui vivaient déjà au Pakistan depuis 25 ans.

Le Pakistan fait tout son possible pour empêcher les mouvements transfrontières d'activistes talibans et d'autres terroristes par une frontière montagneuse qui s'étend sur 3 000 kilomètres. Nous avons mené plus de 80 opérations contre des repères connus de terroristes et d'activistes. Nous avons perdu plus de 600 hommes dans ces opérations. Le Pakistan a déployé plus de 80 000 hommes dans nos régions frontalières et le long de notre frontière. Nous coordonnons constamment des opérations avec les forces de la coalition et les forces afghanes, y compris par l'intermédiaire de la Commission tripartite. Nous avons proposé de clôturer et de miner certains tronçons de la frontière pour en empêcher le franchissement. Nous demandons depuis longtemps du matériel et des moyens techniques pour améliorer nos capacités de surveillance, de détection et

d'interdiction. Nous avons bon espoir que notre requête sera finalement entendue.

Nous n'apprécions donc pas les assertions qui mettent en doute notre sincérité et nos intentions. La prévention des mouvements transfrontières de terroristes ou d'activistes talibans relève de la responsabilité conjointe de l'Afghanistan, du Pakistan et des forces de la coalition. Alors que nous avons déployé 80 000 hommes à la frontière, il n'en va pas de même de l'autre camp. Le Pakistan dispose de 97 postes militaires à la frontière, pour trois postes de l'OTAN et de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) et 21 pour l'Afghanistan, qui ne sont que légèrement gardés et dont on peut douter des capacités. Le Pakistan ne peut donc pas accepter d'assumer seul le contrôle de cette longue et difficile frontière. Les forces de la coalition et les Afghans doivent prendre leur part de responsabilité.

De la même façon, les références abusives à des « sanctuaires » ignorent le fait qu'il existe en Afghanistan de vastes zones qui échappent au contrôle du Gouvernement ou de la coalition et qui servent de sanctuaires à l'insurrection.

Leur élimination devrait être une priorité pour le Gouvernement afghan et les forces de la coalition, qui devraient s'atteler à cette tâche au lieu de chercher à excuser leur incapacité en pointant du doigt l'autre côté de la frontière.

Il y a certainement des militants et des sympathisants pro-Taliban parmi les 3 millions d'Afghans réfugiés au Pakistan. Nous avons proposé que les camps de réfugiés situés près de la frontière soient réinstallés à l'intérieur du territoire afghan. Nous engageons instamment le Gouvernement afghan à accepter cette proposition et à coopérer à sa mise en œuvre.

Nous prévoyons également de rapatrier tous les réfugiés afghans au cours des trois prochaines années. Cela devrait résoudre le problème des mouvements transfrontières et des allégations faisant état de refuges et de shouras.

Les leçons de l'histoire, et en particulier de l'histoire afghane, indiquent que la force militaire ne saurait offrir de réponse aux problèmes d'exclusion et d'insurrection. Une stratégie globale comprenant des éléments militaires, politiques et économiques peut mieux réussir. Elle exigera un processus difficile de réconciliation et de reconstruction, surtout dans les

régions affligées par l'insurrection et la violence. La réconciliation exigera que l'on ouvre les portes à ceux qui ont le sentiment d'avoir été exclus de la participation politique, du pouvoir et du progrès. Les chefs tribaux et les autres sources traditionnelles d'influence devraient être intégrés au processus de réconciliation. L'objectif devrait être de renforcer ceux qui veulent faire la paix et de neutraliser les auteurs de troubles.

Une cessation des hostilités dans toutes les régions permettrait l'exécution des programmes de reconstruction et de développement, en particulier dans le sud et le sud-est de l'Afghanistan où il n'y a eu, à ce jour, aucune activité de développement. Le Président Musharraf a proposé la mise en œuvre d'un « Plan Marshall » de 4 à 5 milliards de dollars pour la région. C'est une fraction de ce que coûtent actuellement les opérations militaires. Le développement des infrastructures, la création d'emplois et la prestation de services permettront de mettre fin à l'attrait suscité par l'opposition et l'insurrection. Le développement est également indispensable pour remédier aux problèmes de l'élimination de la culture du pavot et de l'économie de la drogue qui alimentent tant la corruption que l'insurrection.

Le Pakistan a suivi une approche de réconciliation et de reconstruction dans le cadre de l'accord conclu avec les chefs tribaux dans le Waziristan-Nord, ce qui s'est soldé par un recul de la violence et du militantisme. Rien ne permet d'affirmer que cela a fait augmenter le nombre d'incidents violents en Afghanistan. Au contraire, les statistiques de l'OTAN indiquent que, depuis lors, le nombre d'incidents violents a diminué.

Nous prévoyons de tenir des jirgas tribales dans d'autres parties de nos régions frontalières afin de conclure des accords similaires de paix et de développement. Nous pensons que de tels accords pourraient, du côté afghan, servir de modèle pour renforcer les structures tribales et traditionnelles de gouvernance, mettre fin à l'exclusion politique, faire cesser les hostilités et promouvoir la reconstruction et le développement. Nous avons noté qu'un accord similaire a également été conclu par les forces britanniques à Musa Qala, en Afghanistan. Nous nous félicitons que cette approche ait été approuvée à la réunion au sommet tenue en septembre dernier à Washington entre le Président Musharraf, le Président Karzaï et le Président Bush.

Cinq ans après l'intervention de la Coalition en Afghanistan, le moment est venu de revoir la situation dans son ensemble et avec objectivité. Nous ne menons pas une guerre de revanche en Afghanistan. L'objectif de la communauté internationale en Afghanistan est de rétablir la paix, la stabilité et le progrès dans un État qui a été dévasté par près de trois décennies de conflits. Nous devons viser le succès en Afghanistan par le biais de la réconciliation et de la reconstruction, et non pas au moyen de bombes et de balles.

**M. Hanneson** (Islande) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je tiens à remercier le Secrétaire général de son dernier rapport sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité. L'Islande se réjouit d'être traditionnellement coauteur du projet de résolution sur l'Afghanistan. Nous remercions l'Allemagne d'avoir préparé et facilité la rédaction de la résolution.

Le 19 de ce mois, l'Afghanistan, la Suède et l'Islande ont célébré le soixantième anniversaire de leur entrée à l'ONU, en 1946. C'étaient les trois premiers nouveaux membres depuis la fondation de l'Organisation. Nous sommes conscients de ce lien historique qui nous rapproche en dépit des grandes distances géographiques qui nous séparent.

Cinq années se sont écoulées depuis le renversement du régime des Talibans, qui exerçaient leur pouvoir par la tyrannie et l'oppression et laissaient l'Afghanistan servir de base d'exportation du terrorisme. Depuis, la communauté internationale a aidé le peuple afghan à relever les défis auxquels le pays est confronté. Des progrès considérables ont été réalisés vers l'édification d'un État démocratique en Afghanistan et vers le réaménagement des infrastructures de base du pays. L'Assemblée nationale fonctionne bien, et il en va de même des conseils provinciaux des 34 provinces du pays.

Toutefois, comme nous l'avons entendu, il reste à relever en Afghanistan des défis graves, voire critiques pour certains d'entre eux. Le regain de violence constitue une menace fondamentale pour la stabilité du pays. Cette violence a également de sérieuses répercussions sur la situation des droits de l'homme. L'augmentation de la culture du pavot est très alarmante et pose une menace croissante à la sécurité nationale, la stabilité sociale et l'efficacité gouvernementale.

Le Secrétaire général voit dans la corruption une autre menace pour la transition en Afghanistan. En

effet, la corruption est l'un des principaux obstacles qui entravent le développement économique et social. Elle sape le développement en déformant l'état de droit et en affaiblissant les fondements institutionnels dont dépend la croissance économique. L'Islande aimerait donc se faire l'écho de l'encouragement donné au Gouvernement afghan et figurant dans le projet de résolution dont nous sommes saisis de

« poursuivre vigoureusement ses efforts en vue d'établir, à tous les niveaux de l'État, une administration plus efficace, plus responsable et plus transparente qui mène le combat contre la corruption conformément au Pacte pour l'Afghanistan. » (A/61/L.25, par. 26)

Nous reconnaissons que ces défis sont interdépendants et que des progrès durables se renforcent mutuellement. Dans ce contexte, nous soulignons le rôle important que les pays voisins peuvent jouer dans la solution de nombre des questions difficiles auxquelles les Afghans sont confrontés, comme, entre autres, mon collègue du Pakistan vient de le déclarer.

S'agissant de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), je tiens à associer l'Islande à la déclaration faite il y a quelques minutes par mon collègue finlandais sur le rôle encore plus important que doit assumer la MANUA pour trouver des solutions politiques et régionales aux problèmes qui affligent l'Afghanistan. En outre, j'aimerais me faire l'écho de la déclaration faite plus tôt ce matin par mon collègue allemand, à savoir que nous ne devons ni surestimer ce qui a été accompli, ni sous-estimer les graves difficultés qui attendent l'Afghanistan.

La sécurité de l'aviation et du transport aérien est essentielle pour la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) et pour les déplacements par avion des pèlerins afghans, ainsi que pour l'aide humanitaire et les travaux de reconstruction dans la région. L'Islande a appuyé les travaux de reconstruction dans le secteur de l'aéronautique en Afghanistan, à la fois en fournissant des conseillers et du personnel à l'aéroport international de Kaboul et en préparant un plan de transition pour l'aéroport. L'objectif de ce plan est de former du personnel local et de fournir des installations suffisantes pour que soient respectées les normes internationales de l'aviation dans cet aéroport.

L'Islande a également participé à la reconstruction de la province de Ghor, la région la plus pauvre d'Afghanistan, où ont été basés une équipe

d'observation et un responsable du développement. Récemment, des experts islandais ont organisé dans la région un cours de formation de deux semaines pour les sages-femmes et les accoucheuses traditionnelles afin de contribuer à réduire ainsi les taux de mortalité maternelle et infantile, encore très élevés en Afghanistan. Je suis également heureux d'annoncer que l'Islande apportera une contribution au Programme des Nations Unies pour le développement et au Fonds d'affectation spéciale pour la loi et l'ordre public en Afghanistan.

Enfin, les efforts visent à appuyer l'édification de la nation afghane et la reconstruction de l'Afghanistan se poursuivent. La longue liste des coauteurs du projet de résolution dont nous sommes saisis témoigne de l'engagement et de la solidarité de la communauté internationale envers le Gouvernement et le peuple afghans. L'Islande continuera d'apporter sa contribution à l'instauration de la sécurité en Afghanistan et à la reconstruction du pays.

**M. Al-Nuaimi** (Koweït) (*parle en arabe*) : Ma délégation se félicite du rapport du Secrétaire général (A/61/326), qui fait état en détail des efforts déployés par l'ONU et par son personnel pour mener à bien les missions humanitaires qui leur ont été confiées par les résolutions 60/32 A et B de l'Assemblée générale et la résolution 1662 (2006) du Conseil de sécurité. Nous remercions également Tom Koenigs, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, des efforts qu'il déploie pour promouvoir la reconstruction et le rétablissement de la sécurité et de la stabilité dans le pays, et nous saluons les efforts du Conseil de sécurité pour appuyer le Gouvernement afghan et l'aider à faire face aux difficultés auxquelles celui-ci est confronté. Le Conseil a envoyé récemment une mission en Afghanistan pour évaluer les progrès réalisés dans la lutte contre la drogue, le désarmement, la démobilisation et la réinsertion des groupes armés illégaux, le renforcement et l'amélioration du secteur public et du pouvoir judiciaire, la promotion des droits de l'homme et de l'état de droit et la stabilisation du pays après une période d'affrontements avec les combattants taliban.

Les guerres qui se sont succédé pendant plus de 20 ans ont eu de graves conséquences sur tous les aspects de la vie en Afghanistan, fait d'innombrables pertes en vies humaines et détruit les réseaux de distribution d'eau et d'électricité, les infrastructures des transports et des moyens de communication et les services et systèmes d'éducation et de santé. Elles ont

également entraîné l'effondrement du système financier et bancaire et de l'activité agricole. Tous ces éléments ont gravement affecté la sécurité alimentaire des populations.

C'est pourquoi tous les programmes de reconstruction doivent être mis en œuvre en priorité, afin de satisfaire les besoins essentiels de la population et de permettre aux réfugiés et aux personnes déplacées de retourner dans leurs villes et villages d'origine. Les activités de reconstruction appuieront également les efforts visant à établir la sécurité et la stabilité, en Afghanistan en particulier, mais aussi dans la région dans son ensemble.

De l'avis du Koweït, il est essentiel que les membres de la communauté internationale honorent leurs engagements d'aider l'Afghanistan à faire face aux difficultés qu'il connaît et à les surmonter, en particulier dans le domaine de la sécurité, en luttant contre les actes de terrorisme et en traduisant en justice les auteurs de ces actes. Le Koweït condamne catégoriquement tous les attentats terroristes commis contre l'Afghanistan. Nous partageons les craintes du Secrétaire général concernant l'insurrection violente qui fait rage dans les deux tiers du pays et qui menace sérieusement la période de transition politique. C'est pourquoi il convient d'agir résolument et sévèrement contre les dirigeants de l'insurrection afin de faire respecter l'état de droit. Il est essentiel aussi de renforcer les capacités du Gouvernement d'assurer la sécurité, de fournir les services de base et de créer un climat propice au développement afin d'atténuer le sentiment croissant de frustration de la population face à la lenteur avec laquelle ses conditions de vie s'améliorent.

L'État du Koweït se félicite que la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) ait été étendue à la partie méridionale de l'Afghanistan. Nous demandons instamment aux États Membres de continuer à accroître leur appui à la FIAS de manière qu'elle puisse être déployée dans tout le pays. Nous appuyons les efforts déployés par le Gouvernement afghan pour lutter contre les stupéfiants, et nous appelons la communauté internationale à appuyer le programme d'élimination de la culture du pavot dans ce pays. Nous soulignons qu'il est essentiel de prendre des mesures plus rigoureuses à l'encontre des cultivateurs de pavot et des autorités qui les protègent, de manière à mettre en place une stratégie plus efficace de développement agricole et rural.

L'État du Koweït a contribué à la reconstruction et à la remise en état des infrastructures afghanes. Le Fonds koweïtien pour le développement économique arabe a prêté 30 millions de dollars pour honorer les engagements pris par le Koweït lors de la conférence des donateurs qui s'est tenue à Tokyo. Sur ce montant, 15 millions de dollars ont été consacrés à la reconstruction et à la réfection de la route qui relie Kandahar et Spin Boldak, tandis que les 15 millions restants ont été alloués au Fonds d'affectation spéciale pour la reconstruction de l'Afghanistan. La Société koweïtienne du Croissant-Rouge a fait, depuis 2000, des dons d'un montant total supérieur à 6,5 millions de dollars, et plusieurs autres associations et organismes caritatifs continuent de fournir une aide.

Enfin, nous espérons que l'ONU continuera d'apporter son aide au Gouvernement afghan afin de favoriser la paix et la stabilité en Afghanistan, ce qui ne manquera pas d'avoir une incidence positive sur la région et de permettre un retour à la vie normale au sein de la communauté internationale.

**M. Danesh-Yazdi** (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général des précieux rapports détaillés qu'il nous a présentés au cours de cette année sur l'évolution de la situation en Afghanistan. Les efforts et l'engagement personnel du Secrétaire général et de son Représentant spécial en Afghanistan, M. Tom Koenigs, ainsi que leurs collègues de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) méritent notre admiration sincère et nos encouragements.

La manière dont la situation a évolué ces dernières années en Afghanistan donne des raisons d'être optimiste. Le peuple et le Gouvernement afghans ont réussi à franchir toutes les étapes définies dans l'Accord de Bonn. Ils ont mis la touche finale à la transition politique en décembre dernier avec l'entrée en fonctions de l'Assemblée nationale afghane issue des élections générales. Malgré l'ampleur de la tâche, le peuple afghan a su accomplir, avec le concours de l'aide internationale et régionale et sous la direction du Président Karzaï, des progrès notables dans la remise en état de l'infrastructure de base nécessaire au développement politique, économique et social.

Bien que la situation ait pris un tour encourageant depuis 2001, il subsiste un certain nombre d'obstacles de taille à la reconstruction politique et économique du pays. Il s'agit en particulier des défis redoutables que

sont le terrorisme et l'insurrection, associés à l'omniprésence de l'économie de la drogue. L'instabilité croissante, liée à la multiplication des actes terroristes et de violence perpétrés par les Taliban et Al-Qaïda dans certaines parties de l'Afghanistan, ainsi que l'effroyable propagation des stupéfiants, elle-même source d'insécurité et de violence, menacent de compromettre le retour de la paix et de la stabilité dans le pays.

Il est consternant que le nombre des victimes ait triplé, voire quadruplé cette année, comme l'indique le Secrétaire général dans son dernier rapport. Tout aussi alarmantes sont l'augmentation du nombre des atteintes à la sécurité, et en particulier le nombre élevé des attaques-suicide, et leurs répercussions sur la dynamique régionale en Afghanistan. La République islamique d'Iran condamne les actes terroristes qui ne cessent de frapper l'Afghanistan et a l'intention de fournir au Gouvernement afghan toute l'assistance possible pour l'aider à redresser la situation en matière de sécurité dans le pays.

Tout en jugeant encourageant que la sécurité continue de régner dans une grande partie du pays, notamment dans la région occidentale qui jouxte l'Iran, nous sommes convaincus que, même circonscrites à un tiers du territoire, les activités terroristes et l'insécurité mettent gravement en péril la transition politique dans l'ensemble du pays ainsi que les résultats obtenus dans le cadre du processus de Bonn. C'est pourquoi nous convenons avec le Secrétaire général que les Afghans et la communauté internationale doivent faire davantage pour stabiliser le pays et inverser la tendance à la montée de l'insécurité.

De notre point de vue, le meilleur moyen de combattre le terrorisme et la violence dans certaines parties de l'Afghanistan consiste à renforcer les capacités de la police et de l'armée afghanes. Il est pour cela impératif que les membres de la communauté internationale mettent tout en œuvre pour permettre aux Afghans de s'attaquer eux-mêmes à ces problèmes, notamment en s'employant davantage à améliorer et accélérer la formation et l'équipement de la police et de l'armée afghanes. À notre avis, les forces armées afghanes sont les mieux placées pour faire face à l'insurrection généralisée, à condition de régler certaines questions évoquées par le Secrétaire général, comme les pénuries de matériel, d'armes, de nourriture et d'hébergement.

Nous pensons également que, dans la lutte contre le terrorisme et l'insécurité en Afghanistan, il faut s'abstenir de toute action – par exemple l'établissement de contacts et de pourparlers avec les responsables de l'insécurité et du chaos – pouvant être faussement interprétée comme récompensant les terroristes et les criminels.

En tant que pays voisin de l'Afghanistan, nous sommes extrêmement préoccupés par l'essor de la culture du pavot dans ce pays. D'après les conclusions de l'étude sur l'opium réalisée par le Ministère afghan de la lutte contre les stupéfiants et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), présentées le 3 septembre 2006, la production d'opium s'est élevée à 6 100 tonnes cette année, contre 4 100 tonnes en 2005 et 180 tonnes en 2001. En conséquence, l'Afghanistan fournit aujourd'hui 92 % de la production mondiale d'opium et de ses dérivés, en particulier l'héroïne. De même, nous partageons l'inquiétude dont le Secrétaire général fait part dans son rapport concernant l'augmentation du nombre des provinces afghanes où le pavot à opium est cultivé : d'une quinzaine à une vingtaine à la fin des années 90, elles sont aujourd'hui au nombre de 25 à 30, sur les 34 que compte le pays.

Il est indéniable que le terrorisme, l'insécurité et le trafic de drogue se renforcent mutuellement et que les groupes terroristes sont de ceux qui profitent le plus des revenus de la drogue. Il est donc impératif et indispensable que les membres de la communauté internationale, en particulier ceux qui se trouvent à l'aboutissement du trafic de drogues, revoient en conséquence leur stratégie antidrogue. Il est tout aussi important que la communauté internationale aide le Gouvernement afghan à mettre en œuvre sa stratégie nationale de lutte contre les drogues, notamment en renforçant les institutions, en éliminant la culture illicite du pavot, en réduisant la demande, en favorisant des cultures de substitution, en imposant plus résolument le respect de la loi et en encourageant d'autres moyens d'existence.

Sachant qu'il est plus efficace et plus économique de lutter contre le trafic de drogues le long des frontières afghanes, il faut que la communauté internationale soutienne les efforts déployés par les États voisins de l'Afghanistan et ceux qui se trouvent le long des itinéraires du trafic en vue de juguler le flux de drogues illicites.

Chacun sait que, pour sa part, la République islamique d'Iran livre depuis plusieurs dizaines d'années une guerre coûteuse contre des trafiquants de drogues puissamment armés et qu'elle est prête à poursuivre ce rude combat. Mais cela exige l'appui et la coopération de la communauté internationale, en particulier des pays voisins.

Compte tenu de l'ampleur des problèmes auxquels l'Afghanistan est confronté, la communauté internationale doit impérativement intervenir sur le long terme pour aider les Afghans dans leurs efforts de relèvement. À cet égard, le Pacte pour l'Afghanistan, sous le contrôle et la direction du pays, reste le meilleur cadre stratégique pour la coopération entre le Gouvernement afghan et la communauté internationale. En sa qualité de membre du Conseil commun de coordination et de suivi du Pacte pour l'Afghanistan, mon gouvernement est prêt à œuvrer à sa pleine mise en œuvre en vue d'assurer son succès.

Ma délégation réaffirme elle aussi le rôle central qui incombe à l'ONU en Afghanistan, notamment pour ce qui est de coordonner la mise en œuvre du Pacte pour l'Afghanistan. Tout en louant les mesures prises par la MANUA, dont l'ouverture de nouveaux bureaux de province en dépit des conditions d'insécurité, nous nous réjouissons que l'ONU envisage d'étendre les activités de sa Mission à sept nouvelles localités réparties sur l'ensemble du territoire national. Nous pensons nous aussi que cela indiquera clairement aux Afghans que l'ONU continuera d'aider leur Gouvernement à améliorer la fourniture de services, même dans les régions du pays affectées par l'insurrection.

Étant donné l'importance que revêt la coopération régionale pour aider les Afghans à faire face à la montée de l'insécurité, nous attendons beaucoup des dispositions prises ces derniers mois pour resserrer les liens de collaboration entre l'Afghanistan et ses voisins contre l'insécurité et les menaces terroristes dans le sud, le sud-est et l'est du pays. Dans ce domaine, mon gouvernement a toujours été le premier à soutenir le dialogue régional pour lutter contre le terrorisme, l'extrémisme et le trafic de drogue ainsi qu'à encourager la coopération concernant les questions relatives aux réfugiés.

La réussite des efforts du peuple afghan demeure pour nous un enjeu majeur et nous avons donc coopéré sans réserve avec lui et ses représentants tout au long du processus. Des 560 millions de dollars que l'Iran a



promis, lors de la Conférence de Tokyo, de consacrer à l'aide à la reconstruction de l'Afghanistan, ce montant constituant l'annonce de contribution la plus élevée des pays donateurs en termes de revenu par habitant, nous avons jusqu'à présent alloué 270 millions de dollars à des projets mutuellement convenus dans les domaines de l'infrastructure, des services techniques et de l'éducation, ainsi qu'à d'autres formes d'assistance, aussi bien financière qu'en nature.

Lors de sa dernière visite en Iran, en mai dernier, le Président de l'Afghanistan, M. Karzaï, accompagné d'un groupe de neuf ministres de son cabinet et de plusieurs gouverneurs provinciaux, s'est entretenu avec les hautes personnalités iraniennes, avec lesquelles il a examiné la possibilité de resserrer les relations entre les deux pays dans des domaines d'intérêt commun. Pendant sa visite, il a été signé sept accords et mémorandums d'accord sur l'échange de prisonniers, l'extradition de criminels, la promotion des investissements et la construction d'une voie ferrée entre Khwaf et Herat ainsi que sur la coopération dans les domaines culturel, judiciaire et économique.

Les deux pays ont particulièrement insisté sur la nécessité de renforcer leur coopération pour garantir le retour volontaire des réfugiés afghans vivant actuellement en Iran, avec l'aide du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Ayant accueilli près de 3 millions de réfugiés afghans pendant une trentaine d'années, ce qui a occasionné des coûts élevés, le Gouvernement iranien espère une plus grande coopération de la communauté internationale et du Gouvernement afghan dans le processus de rapatriement volontaire des réfugiés. En dépit des mesures prises ces dernières années, ce processus n'a pas encore engendré de progrès satisfaisants.

Pour terminer, je voudrais remercier la délégation allemande de l'excellent travail qu'elle a réalisé pour préparer et finaliser le projet de résolution A/61/L.25.

**M. Normandin** (Canada) : Le Canada se félicite de l'adoption du projet de résolution A/61/L.25 sur l'Afghanistan. Notre pays a été heureux de participer, dans un esprit de coopération et de collégialité, à la préparation de ce document et est heureux de prôner son adoption. Le Canada se félicite également de l'occasion qui lui est donnée d'intervenir à l'Assemblée générale en ce qui concerne la situation en Afghanistan.

De concert avec 36 autres pays et dans le cadre d'une mission sanctionnée par les Nations Unies et placée sous le commandement de l'OTAN, le Canada participe aux efforts visant à stabiliser ce pays. De même, avec le concours de plus de 60 pays, il contribue aux efforts de développement et de reconstruction en Afghanistan.

Les diplomates canadiens, les représentants de l'Agence canadienne de développement international, ses policiers civils et les 2 500 membres de nos forces armées sur le terrain font un travail de première importance pour l'avenir de l'Afghanistan. Nous sommes le cinquième pays donateur en Afghanistan et allons investir 1 milliard de dollars sur une période de dix ans pour la reconstruction et le développement du pays. Nous croyons fermement que le rôle d'un acteur global et responsable doit se traduire par un engagement ferme sur le terrain.

Depuis l'an dernier, nous avons pu constater des signes importants de progrès en Afghanistan. En janvier dernier, le processus de Bonn s'est terminé, se traduisant, entre autres, par l'adoption d'une nouvelle Constitution en 2002 et la tenue d'élections présidentielles, parlementaires et provinciales à l'échelle du pays en 2004 et 2005. Le Gouvernement afghan et la communauté internationale ont souscrit au Pacte pour l'Afghanistan, stratégie globale et commune échelonnée sur cinq ans, assortie d'objectifs dans les domaines de la sécurité, de la gouvernance et du développement. Qui plus est, le Gouvernement afghan a élaboré un plan d'action en vue de la réalisation de ces objectifs, à savoir la stratégie nationale intérimaire pour le développement de l'Afghanistan.

Enfin, partout en Afghanistan, un progrès institutionnel important a été accompli en matière de gouvernance. Des institutions comme le Parlement, la Cour suprême ou la Commission afghane indépendante des droits de l'homme ont vu le jour, jetant les bases d'un État viable au bénéfice des Afghans. Tous ces signes de progrès, inimaginables il y a quelques années à peine, sont l'expression de la volonté et de la détermination du peuple afghan et de l'engagement déterminé et de l'action résolue de la communauté internationale. Si encourageant soit-il, ce progrès n'est cependant qu'un début.

Nous tenons ici à remercier le Secrétaire général pour son dernier rapport sur la situation en Afghanistan. Nous accueillons avec satisfaction son analyse franche et directe des nouveaux enjeux

sécuritaires dans les provinces du Sud et de l'Est du pays. Comme le fait observer le Secrétaire général, nous sommes arrivés à une étape charnière. Le passage de l'Afghanistan à une démocratie pacifique n'est pas encore acquis. Pour surmonter ces difficultés grandissantes, le Gouvernement afghan, ses partenaires régionaux et le reste de la communauté internationale doivent donc intensifier leur action collective visant à stabiliser le pays et aider à la transition démocratique.

*(l'orateur poursuit en anglais)*

Non seulement nous pouvons mais nous devons tous déployer davantage d'efforts. D'abord et avant tout, le Gouvernement afghan doit ouvrir la marche et montrer l'exemple. Dans son dernier rapport, le Secrétaire général a souligné que la corruption de l'administration publique, et notamment des forces de police et du pouvoir judiciaire, était l'un des principaux motifs de l'action menée par les insurgés. Les institutions afghanes de gouvernance, qu'elles soient nationales, provinciales ou locales, doivent être exemptes de corruption.

Le peuple afghan souhaite, et mérite, un Gouvernement efficace, responsable et transparent. Il n'apportera pas son appui à un Gouvernement incapable de l'aider. Seule la bonne gouvernance peut créer les conditions nécessaires à l'instauration de la sécurité, à la promotion de la primauté du droit, à la protection des droits de l'homme et à la poursuite du développement économique. S'il reste encore énormément à faire, nous nous félicitons cependant des efforts déployés récemment par le Gouvernement afghan pour remédier au problème de la corruption et nous sommes disposés à lui apporter notre appui dans ce domaine.

Les voisins de l'Afghanistan ont également un rôle crucial à jouer. La pauvreté et l'instabilité se moquent des frontières. Aussi une action et une coopération régionales de haut niveau, et à tous les échelons, sont-elles essentielles pour contrer le terrorisme transnational, juguler le narcotrafic et s'attaquer aux problèmes urgents des réfugiés. Le Canada invite les États de la région, y compris les plus proches voisins de l'Afghanistan, à intensifier leurs efforts visant à empêcher la circulation transfrontière des insurgés, à contrer le commerce en plein essor des stupéfiants et à trouver une solution provisoire pour les réfugiés afghans qui vivent à l'intérieur de leurs frontières. L'Afghanistan et ses voisins doivent œuvrer

ensemble en faveur de la sécurité et de la prospérité, au bénéfice de tous.

À cet égard, nous nous félicitons de la tenue de la deuxième Conférence sur la coopération économique régionale en Afghanistan qui a eu lieu à New Delhi, en Inde, il y a deux semaines. Ce n'est qu'à la faveur d'une coopération régionale qu'il sera possible d'aménager les routes et les axes régionaux nécessaires pour relier l'Afghanistan aux réseaux commerciaux de la région. Ce n'est qu'à la faveur d'une coopération régionale qu'il sera possible de faciliter la production d'énergie et le commerce à l'échelle du continent. Enfin, c'est également là le seul moyen de favoriser les échanges de ressources, de personnes et d'idées nécessaires à la croissance du secteur privé. Aucun État indépendant, où qu'il soit, ne peut prospérer sans ce genre de coopération et d'appui. La communauté internationale – y compris le Canada – doit aussi travailler plus dur. L'ONU, en tant que premier représentant de la communauté internationale en charge de la mise en œuvre du Pacte, doit rester au centre de ces efforts. L'Afghanistan est le théâtre de la plus grande mission politique spéciale des Nations Unies. Le succès de cette dernière est vital pour la sûreté, la subsistance et l'avenir même du peuple afghan. À cette fin, nous devons apporter à l'ONU – de New York à Kaboul, à Kandahar et au-delà – l'appui, les capacités et l'espace dont elle a besoin pour diriger les opérations et jouer son rôle essentiel de coordination.

**M. Hill** (Australie) *(parle en anglais)* : L'Australie est résolue à travailler avec le peuple et le Gouvernement afghans, ainsi qu'avec la communauté internationale, pour contribuer à un avenir stable, sûr et démocratique pour ce pays. Il ne s'agit pas d'une tâche aisée, et il faudra pour cela un engagement à long terme de la communauté internationale. Il sera également nécessaire que le gouvernement Karzai assume avec force la direction du pays.

L'Australie souligne qu'il importe de promouvoir la reconstruction et le développement pour aider l'Afghanistan à rebâtir son infrastructure détruite et à surmonter les problèmes reflétés dans des indicateurs sociaux qui ne prêtent guère à l'optimisme, tels que l'espérance de vie, qui ne dépasse pas les 46 ans, et le taux d'alphabétisation, qui est parmi les plus faibles du monde. C'est essentiel pour mobiliser de l'appui de la population afghane, qui souffre depuis fort longtemps. Une fois encore, cela nécessitera un engagement, des ressources et un appui durables de la part de la

communauté internationale. L'autorité du Gouvernement afghan sera également un facteur crucial.

La lutte antidrogue doit occuper une place de choix dans l'action de la communauté internationale en Afghanistan, et des mesures internationales et nationales efficaces doivent être adoptées pour combattre l'augmentation récente de la culture, de la production et du trafic de stupéfiants, comme il ressort de l'enquête sur l'opium menée en 2006 par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

Il importe aussi, et nous insistons sur cela, de renforcer les institutions en Afghanistan, et notamment de réformer les services de sécurité et de renforcer leurs capacités. La société civile et les institutions de bonne gouvernance doivent aussi être consolidées. Ce sont là des conditions préalables indispensables à la stabilité à long terme en Afghanistan, et elles concernent des domaines dans lesquels la communauté internationale peut mettre à profit les leçons apprises ailleurs.

Les voisins de l'Afghanistan ont également un rôle capital à jouer, notamment dans la lutte contre les Taliban, Al-Qaida et les autres éléments extrémistes, pour garantir la paix dans le pays. Nous exhortons tous les États de la région à coopérer avec le Gouvernement de Kaboul et le reste de la communauté internationale afin de bâtir un Afghanistan fort, uni et démocratique.

Il s'agit là de défis considérables qui exigent de la communauté internationale qu'elle maintienne la collaboration étroite dont elle a fait preuve depuis la chute des Taliban, en 2001, à travers l'Accord de Bonn et, plus récemment, l'adoption du Pacte de 2006 pour l'Afghanistan. Malgré ces défis, l'Afghanistan est un exemple remarquable de coopération à grande échelle, au sein de la communauté internationale, pour promouvoir la paix et la sécurité. La Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) compte plus de 32 000 hommes détachés par 37 pays. L'ONU, bien évidemment, est aussi très engagée en Afghanistan, conformément à la résolution 1386 (2001) et aux résolutions suivantes du Conseil de sécurité, et l'action résolue de ceux qui sont sur le terrain est particulièrement louable.

L'Australie contribue à l'effort militaire international en Afghanistan. Nous avons déployé un groupe spécial de reconstruction, constitué d'environ 370 militaires, au sein d'une équipe provinciale de reconstruction sous commandement néerlandais qui

doit, dans le cadre de la FIAS, opérer pendant deux ans dans la province d'Oruzgan.

Nous avons deux hélicoptères Chinook qui, avec 110 autres militaires, fournissent de forts nécessaires services d'évacuation sanitaire, de transports aériens et de logistique à la FIAS. À deux reprises depuis 2001, nous avons fourni des contingents de forces spéciales pour des opérations militaires menées par la coalition en Afghanistan. Nous avons versé la totalité de l'aide à laquelle nous nous étions engagés en 2001, à savoir 110 millions de dollars. À la Conférence de Londres, en 2006, l'Australie a annoncé une contribution de 55 millions de dollars supplémentaires, d'ici à juin 2007, pour l'aide au développement de l'Afghanistan, première tranche des quelque 150 millions de dollars qu'elle compte verser au cours des cinq prochaines années. Par ailleurs, nous avons récemment ouvert la première ambassade d'Australie à Kaboul.

Le peuple afghan s'efforce d'instaurer la stabilité, la paix et la démocratie après bien des années de violence, d'extrémisme et de dévastation. La route s'annonce longue et difficile. Mais les Afghans ne seront pas seuls en chemin. L'Australie, avec beaucoup d'autres pays de la communauté internationale, a conscience qu'en œuvrant en faveur de la sécurité et d'un avenir économique pour l'Afghanistan, non seulement nous faisons preuve de solidarité à l'égard de la population afghane, mais nous travaillons aussi pour notre paix et notre sécurité propres.

**M. Oh Joon** (République de Corée) (*parle en anglais*) : Ma délégation apprécie les efforts communs entrepris par le Gouvernement afghan et la communauté internationale pour assurer la paix et le développement en Afghanistan. En effet, depuis que le processus de Bonn a été mené à bien l'an dernier, l'Afghanistan n'a cessé de progresser régulièrement sur la voie de la paix et de la reconstruction.

Ma délégation se félicite de toutes les avancées enregistrées en ce sens. L'Assemblée nationale et les conseils provinciaux afghans ont commencé à fonctionner comme il convient. La réforme du secteur de la sécurité est également bien avancée. Le processus de réinsertion des anciens combattants est terminé, et un programme a été lancé pour démanteler les groupes armés illégaux. La Stratégie intérimaire de développement national de l'Afghanistan a été formulée pour fixer les priorités du développement, et le Fonds d'affectation spéciale pour la lutte antidrogue est désormais opérationnel. En outre, cette année à

Londres, le solide partenariat international en faveur de l'Afghanistan a été réaffirmé par le Pacte pour l'Afghanistan, à travers lequel la communauté internationale continuera d'appuyer le pays pendant les cinq prochaines années et au-delà.

Néanmoins, en dépit de ces réussites et de ces engagements renouvelés, l'Afghanistan demeure confronté à nombre de défis à surmonter. Je m'étendrai un peu sur ceux dont nous pensons qu'ils doivent être traités en priorité et appellent la réponse la plus urgente et la plus décisive.

Premièrement, c'est avec beaucoup de préoccupation que nous notons la dégradation de la situation sécuritaire dans le sud et l'est de l'Afghanistan. Cette insécurité dans les provinces, en effet, non seulement menace la sécurité nationale dans son ensemble, mais a également de graves retombées sur les perspectives de développement national ainsi que sur la situation des droits de l'homme. À cet égard, nous nous réjouissons de l'élargissement récent de la présence de la Force internationale d'assistance à la sécurité dans les zones en question.

Pour remédier à cette insécurité, le programme visant à démanteler les groupes armés illégaux doit être accéléré. En même temps, l'armée nationale et les forces de police afghanes doivent être renforcées, en particulier s'agissant de leur équipement et de leurs capacités opérationnelles. Un autre élément important devra consister à resserrer la coopération et la coordination entre le gouvernement central et les autorités provinciales, de sorte que le maintien de l'ordre soit plus efficace au niveau local.

L'industrie des stupéfiants est une deuxième question qui a des effets considérables sur la situation en Afghanistan. Ma délégation salue les constants efforts antidrogue du Gouvernement afghan et ses réalisations en la matière. Néanmoins, après une notable contraction des cultures de pavot l'année dernière, il a été constaté une nouvelle augmentation cette année. Nous appelons le Gouvernement afghan à renforcer, en coopération avec la communauté internationale et en particulier avec ses voisins, son programme d'éradication des stupéfiants. En même temps, il faut mettre en place des projets de développement rural afin que les habitants des campagnes disposent pour survivre d'alternatives économiques viables à la culture du pavot.

Troisièmement, la réforme de l'administration publique jouera un rôle moteur dans la mise en œuvre

du Pacte pour l'Afghanistan et des autres politiques de développement. Notre propre expérience dans le domaine du développement nous a appris que les politiques gouvernementales sont plus efficaces lorsque des pouvoirs publics énergiques peuvent compter sur une participation active de la communauté. Une administration publique plus efficace, responsable et transparente, y compris dans le secteur de la justice, aura non seulement pour effet de réduire la corruption, mais encouragera également la gouvernance démocratique, facilitant ainsi la participation populaire aux politiques gouvernementales.

La République de Corée s'est associée activement aux efforts mondiaux d'aide à l'Afghanistan. Depuis 2002, nous avons continué de fournir du personnel militaire pour promouvoir la reconstruction et la stabilité en Afghanistan. Par ailleurs, après avoir versé des contributions se chiffrant à quelque 60 millions de dollars au cours des quatre dernières années, la République de Corée prévoit d'appuyer la mise en œuvre du Pacte pour l'Afghanistan en allouant 20 millions de dollars supplémentaires sur les trois prochaines années. Ces nouveaux fonds seront consacrés à la mise en valeur des ressources humaines, à l'administration publique, à l'agriculture et au développement rural. En tant que coauteur du projet de résolution sur l'Afghanistan dont nous sommes saisis, la République de Corée s'engage encore une fois à renouveler son appui inébranlable au peuple afghan dans sa quête d'un avenir pacifique et prospère.

**M. Oegroseno** (Indonésie) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Secrétaire général pour son rapport complet sur le thème crucial de « La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité » (A/61/326). En effet, ce qui se passe en Afghanistan a de graves conséquences non seulement pour son peuple mais aussi pour la région et pour le monde entier.

Si le Gouvernement afghan doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour consolider la position du pays, il y a là également une véritable épreuve pour la communauté internationale, qui doit assumer ses responsabilités en Afghanistan. Il y aura toujours une myriade de questions internationales importantes, mais cela ne devra pas détourner l'attention que mérite l'Afghanistan. Il incombe à tous les États concernés et aux organisations internationales compétentes de s'acquitter pleinement des engagements qu'ils ont pris d'aider le Gouvernement afghan à relever les nombreux et redoutables défis auxquels est confrontée

la population du pays dans les domaines de la sécurité et du développement.

L'Indonésie est extrêmement troublée par la recrudescence de la violence en Afghanistan, en particulier dans le sud et l'est du pays. La dégradation des conditions de sécurité, et surtout la prolifération des attentats suicide à la bombe et la réapparition des Taliban et des combattants étrangers, entravent les efforts de reconstruction.

Il faut dans ce domaine continuer d'adopter des mesures militaires et de répression énergiques. Il est cependant difficile d'affirmer qu'en soi, le recours à la force réduira la menace que constituent l'insécurité et les attaques contre le Gouvernement et la population. J'aimerais à ce propos citer un passage du paragraphe 9 du rapport du Secrétaire général :

« Les simples soldats de l'insurrection sont des Afghans ... poussés par la pauvreté, le manque d'éducation et le désenchantement concernant leur place dans la société. »

La tâche capitale consistant à intégrer les divers groupes dans la société afghane doit se poursuivre par le biais de mesures concrètes visant à promouvoir le développement économique et social. Il importe également de mettre davantage l'accent sur la réconciliation nationale dans le contexte des initiatives gouvernementales actuellement en cours, comme le « programme de renforcement de la paix ».

Il est triste de constater que de graves sécheresses menacent la sécurité alimentaire de 2,5 millions d'Afghans. Il est déplorable également de constater que moins de la moitié des 76 millions de dollars de ressources demandées lors de l'Appel commun lancé par l'Organisation des Nations Unies et le Gouvernement afghan le 25 juillet de cette année aient été réunies. Nous devons ouvrir nos coffres afin de sauver des vies humaines. À long terme, seule une approche globale axée sur le développement socioéconomique débouchera sur une amélioration des conditions de vie du peuple afghan.

Mais il reste un facteur négatif de taille pour la société : les stupéfiants. Il est extrêmement préoccupant que la culture du pavot ait augmenté de 59 % cette année, soit davantage que sous le Gouvernement précédent. Le Gouvernement doit certes combattre la drogue, mais une approche répressive ne saurait à elle seule résoudre le problème. La population a besoin d'autres activités génératrices de revenus

durables et d'une masse critique d'infrastructures de nature à faciliter le progrès économique.

La communauté internationale doit accroître son appui à la mise en œuvre effective du Pacte pour l'Afghanistan et de la stratégie nationale intérimaire de développement, sous l'entier contrôle du Gouvernement. Dans ce contexte, le Conseil commun de coordination et de suivi devra centrer encore plus son attention sur la mise en œuvre des plans, en accordant la priorité au renforcement des capacités locales des diverses institutions étatiques et non étatiques.

En outre, il faut renforcer le rôle de coordination de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Nous nous félicitons de l'élargissement de l'action de la MANUA à un plus grand nombre de localités du pays malgré les difficultés et l'insécurité qui règnent sur le terrain.

La coopération bilatérale et régionale dans divers domaines du processus d'édification de la nation est essentielle. Les différentes initiatives prises à cet égard, comme celles de la Commission tripartite et les sommets régionaux de haut niveau tenus cette année à Shanghai et au Tadjikistan, ainsi que la deuxième Conférence sur la coopération économique régionale pour l'Afghanistan, qui a eu lieu récemment à New Delhi, constituent des mesures positives qui devront continuer d'être encouragées.

Ma délégation se félicite de la poursuite du processus de démocratisation et de ce que la Chambre basse et la Chambre haute œuvrent au raffermissement de la démocratie. Nous saluons le processus de confirmation des juges de la Cour suprême, et nous espérons que le renforcement nécessaire des capacités du système judiciaire continuera d'aller de l'avant, ce qui contribuera à la consolidation de l'état de droit dans le pays.

Il est crucial également que le droit international humanitaire soit respecté, ainsi que la culture et les coutumes locales, et que l'on veille avec le plus grand soin à ce que les opérations militaires ne nuisent pas aux civils. Des progrès tangibles ont été réalisés dans le processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion (DDR). Toutefois, hélas, d'aucuns invoquent l'intensification de l'insurrection pour résister au processus de DDR. Encore une fois, cela montre à quel point il importe que toutes les entités, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Afghanistan, agissent d'une façon positive qui facilite les efforts

déployés par le Gouvernement pour donner au public un sentiment de sécurité.

L'Indonésie réitère son plein appui à nos frères et à nos sœurs d'Afghanistan. Nous engageons vivement la communauté internationale à intensifier son aide au peuple afghan et à appuyer sans réserve le Gouvernement du pays pour l'aider à mettre en œuvre sa politique globale à long terme.

De même que l'année dernière, nous nous félicitons encore une fois d'être coauteur du projet de résolution publié sous la cote A/61/L.25 et nous espérons qu'il pourra être adopté par consensus.

**M. Oshima** (Japon) (*parle en anglais*) : Les délibérations sur ce point de l'ordre du jour viennent à point nommé, car l'Afghanistan se trouve à la croisée des chemins en ce qui concerne son avenir démocratique, sa sécurité et sa gouvernance.

Comme je l'ai indiqué dans mon exposé sur la mission du Conseil de sécurité qui s'est récemment rendue en Afghanistan, le partenariat afghan qui est né à Bonn en 2001 – et qui s'est poursuivi à travers la Conférence internationale de Tokyo sur l'aide à la reconstruction de l'Afghanistan et la Conférence de Londres, en janvier de cette année, laquelle a donné lieu au Pacte pour l'Afghanistan – est encore d'actualité. Ces dernières années, l'Afghanistan a beaucoup fait pour développer ses institutions démocratiques et relever nombre de défis complexes dans ses efforts d'édification de la nation après le conflit. L'Organisation des Nations Unies et le reste de la communauté internationale ont joué un rôle indispensable dans le processus et en aidant le jeune Gouvernement à gérer les problèmes du pays.

La réalité, si dure soit-elle, est aussi que l'Afghanistan reste confronté à de graves difficultés dans les domaines de la gouvernance, du maintien de la sécurité et de la stabilité hors des villes, et des efforts de reconstruction et de développement. La fragilité est visible dans les administrations tant centrale que provinciales. Les problèmes clefs les plus urgents comprennent l'intensification et la propagation progressive de l'insurrection menée par les Talibans et des attaques terroristes et extrémistes, le phénomène pernicieux de la production et du trafic de drogues, la faiblesse des institutions étatiques, en particulier dans le secteur de la sécurité et d'autres services publics, l'absence d'état de droit et la corruption. Dans ce contexte, nous voulons mettre l'accent sur trois points dont nous considérons qu'ils sont particulièrement

importants pour faire avancer le partenariat international avec l'Afghanistan.

Le premier point se rapporte à l'importance de voir les Afghans s'approprier pleinement le processus. C'est de plus en plus le cas en ce qui concerne le renforcement des institutions et le règlement des problèmes. En fait, pour se reconstruire, l'Afghanistan a dû partir non pas de zéro, mais de moins que zéro en raison des déficits profonds qu'avaient creusés des années de conflit et de destruction dans le pays. Par conséquent, nous saluons chaleureusement les efforts et les progrès réalisés jusqu'à présent par le Gouvernement et le peuple afghans. À notre avis, l'appropriation afghane a constitué jusqu'à présent un élément essentiel du processus. Il convient donc de l'encourager et de la renforcer.

À cet égard, le Japon estime que le Pacte pour l'Afghanistan demeure le cadre stratégique le mieux approprié pour la coopération entre le Gouvernement afghan et la communauté internationale. Sa mise en œuvre directe revêt maintenant une importance critique. Il est essentiel que les Afghans, qui gèrent et dirigent le Pacte, honorent l'engagement qu'ils ont pris à l'intérieur de ce cadre pour traiter de questions comme la lutte contre la corruption et l'impunité, l'établissement de l'état de droit et l'instauration d'une culture de respect des droits de l'homme, en particulier des droits des femmes. La communauté internationale, pour sa part, doit rester fermement résolue à aider l'Afghanistan de toutes les façons possibles afin que les résultats obtenus jusqu'à présent et les gros investissements qui ont été faits n'aient pas été vains. À ce propos, nous soulignons que la communauté internationale doit maintenir son plein appui au Pacte pour l'Afghanistan et à son mécanisme de mise en œuvre, le Conseil commun de coordination et de suivi. Le Japon espère sincèrement que le Pacte pour l'Afghanistan dépassera le stade de l'élaboration et de la planification pour se traduire par des actions concrètes.

Deuxièmement, nous sommes préoccupés par la situation sécuritaire en Afghanistan, qui reste précaire dans l'ensemble du pays. Cela constitue également une menace grave pour le processus d'édification de la nation. Divers efforts sont actuellement déployés dans le domaine de l'appui international. Pour sa part, le Japon – qui est déterminé à empêcher que le pays ne devienne un foyer de terrorisme et un refuge pour les extrémistes – a aidé l'Afghanistan en accueillant en juillet, dans le cadre de la suite à donner à la

Conférence internationale de 2002 sur l'aide à la reconstruction de l'Afghanistan, une deuxième conférence de Tokyo sur la consolidation de la paix dans le pays. Nous avons également versé une aide publique au développement d'environ 1,1 milliard de dollars, couvrant la réforme du secteur de la sécurité – en particulier pour le désarmement, la démobilisation et la réinsertion ainsi que le démantèlement des groupes armés illégaux – de même que des programmes et projets globaux de développement rural et de consolidation des ressources humaines. De plus, le Japon a décidé le mois dernier de poursuivre les activités d'appui maritime menées par les navires de sa force d'autodéfense maritime engagés dans des opérations de lutte contre le terrorisme dans l'océan Indien.

Nous soulignons que la responsabilité de la sécurité incombe en premier lieu aux Afghans eux-mêmes. Mais aussi longtemps qu'un appui extérieur demeurera nécessaire et urgent dans le domaine de la sécurité, la communauté internationale devra, autant que possible, continuer de mettre ses ressources à la disposition du pays.

Troisièmement, permettez-moi de dire un mot de l'importance de la coopération régionale. La reconstruction de l'Afghanistan ne profite pas seulement à l'Afghanistan, mais aussi aux pays voisins et à la région tout entière. La coopération régionale entre l'Afghanistan et les pays voisins doit donc être encouragée. C'est pourquoi le Japon a organisé à Tokyo, en juin dernier, la deuxième réunion du processus de dialogue des ministres des affaires étrangères d'Asie centrale et du Japon. Le Japon a invité l'Afghanistan à participer pour la première fois à ce forum en tant que partenaire.

De même, le Japon a appuyé la réalisation de projets d'infrastructure clefs pour faciliter une meilleure circulation des personnes et des marchandises dans le pays. Cela contribuera aussi à promouvoir au plan régional une plus large circulation des biens et des personnes entre l'Afghanistan et les pays d'Asie centrale et méridionale et, à terme, une coopération régionale renforcée. Ces projets concernent notamment les artères principales que sont le périphérique et la route d'accès à l'aéroport international de Kaboul, ainsi que les routes qui relient l'Afghanistan aux pays voisins.

Pour soutenir la lutte contre le terrorisme et les stupéfiants en Afghanistan, le Japon a alloué environ

11,5 millions de dollars aux mesures antidrogue et à la formation des douaniers. De plus, il a l'intention de contribuer activement à former des personnels au contrôle et à la gestion des frontières entre l'Afghanistan et le Tadjikistan.

Enfin, nous félicitons vivement la délégation allemande d'avoir présenté le projet de résolution. En tant que coauteur, nous l'appuyons sans réserve.

**M. Siegel** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Les États-Unis se réjouissent de l'adoption imminente du projet de résolution A/61/L.25 sur la situation en Afghanistan. Nous remercions l'Allemagne et les autres coauteurs pour leurs efforts. L'adoption de la résolution par consensus sera la preuve de l'appui écrasant de la communauté internationale à notre entreprise commune en Afghanistan. Le projet de résolution est un document détaillé qui permettra de guider l'action de la communauté internationale dans le pays.

Nous apprécions l'aide apportée par les États Membres pour améliorer la sécurité, la démocratie, la gouvernance et le développement économique et social en Afghanistan, ainsi que pour lutter contre la drogue et appuyer les efforts en faveur de la stabilité régionale. Le projet de résolution, qui est particulièrement important, réaffirme la résolution de la communauté internationale à traiter la menace que les Taliban, Al-Qaida et d'autres groupes extrémistes font peser sur la sécurité et la stabilité de l'Afghanistan à un moment crucial.

Les États-Unis sont le principal donateur, de même que le principal fournisseur de contingents, en Afghanistan. Nous réaffirmons notre engagement à œuvrer avec l'ONU, les partenaires de la Force internationale d'assistance à la sécurité et le Gouvernement afghan pour promouvoir la sécurité, la démocratie et la prospérité en Afghanistan.

**M. Sen** (Inde) (*parle en anglais*) : Je remercie le Président d'avoir organisé le débat d'aujourd'hui sur la situation en Afghanistan, qui nous donne une occasion fort utile de discuter de cette question cruciale au sein de l'organe le plus représentatif des Nations Unies, l'Assemblée générale. Nous tenons également à exprimer notre reconnaissance à la délégation allemande pour les efforts constructifs qu'elle a déployés et la diligence méticuleuse dont elle a fait preuve pour aboutir à un projet de résolution plus compact, concis et convivial à adopter cette année.

Nous sommes heureux d'encourager son adoption par consensus.

L'importance du débat d'aujourd'hui sur l'Afghanistan découle de la place primordiale qu'occupe le partenariat entre le peuple afghan et la communauté internationale pour ce qui est de garantir une sécurité durable, un développement à long terme mû par l'emploi et la fourniture d'aide humanitaire dans le pays. Telle est, après tout, la raison d'être du Pacte international pour l'Afghanistan. En discutant aujourd'hui de cette question cruciale, nous reconnaissons aussi l'entremailage des responsabilités qui incombent à la communauté mondiale en Afghanistan, étant donnée la situation géographique de ce pays situé à un carrefour stratégique liant l'Asie de l'Ouest, l'Asie du Sud, l'Asie centrale et l'Asie orientale.

Je ne vais pas m'étendre sur les faits bien connus concernant la situation en Afghanistan, non seulement parce que le projet de résolution se passe de toute explication, mais aussi parce que le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan (A/61/326) fournit un aperçu détaillé des conditions sur le terrain. Je voudrais en revanche attirer l'attention sur la deuxième Conférence sur la coopération économique régionale concernant l'Afghanistan, que l'Inde a eu l'honneur d'organiser en collaboration avec nos frères afghans à New Delhi il y a 10 jours. Nos remarques d'aujourd'hui seront guidées par la vision tournée vers l'avenir qui a été présentée dans les documents issus de cette importante conférence.

Le premier point que je voudrais évoquer est que, dans le cadre de nos efforts collectifs visant à aider le peuple afghan à mettre derrière lui les conflits et privations des dernières décennies, nous devons axer notre attention sur quelques-unes des réalisations positives des dernières années. Cela fait presque cinq ans que le régime des Taliban a été renversé. Force est de reconnaître que, durant ce bref intervalle, le rythme des changements démocratiques en Afghanistan a été remarquable. Aujourd'hui, la plupart des éléments couramment admis comme étant constitutifs d'une démocratie moderne sont apparents en Afghanistan. Le rapport d'un institut de recherche bien connu a conclu à juste titre que, si elle est correctement gérée, l'Assemblée nationale peut jouer un rôle fondamental dans la stabilisation de l'Afghanistan, l'installation durable du pluralisme, l'institutionnalisation de la concurrence politique et l'accès au débat politique de la population du pays dans toute sa diversité.

Ces réalisations historiques ont été gagnées de haute lutte et malgré de sérieux défis. Je ne nie certes pas la nécessité d'efforts supplémentaires et je ne suggère nullement que nous puissions maintenant nous permettre le luxe de nous reposer sur nos lauriers, loin de là. Nous reconnaissons, comme le fait le projet de résolution d'aujourd'hui, qu'il faut déployer davantage d'efforts pour que tous les segments de la société afghane, notamment les femmes, soient représentés. Cependant, nous tenons à rendre hommage au courage et à la persévérance du peuple afghan et à l'esprit visionnaire de ses dirigeants pour les résultats obtenus à ce jour. Nous félicitons de même le peuple afghan de s'être attelé avec détermination à l'entreprise complexe consistant à édifier un État moderne sur le champ de ruines laissé par des décennies de guerre et de conflit.

Deuxièmement, et cela est fondamental, nous pensons qu'il faut faire bien plus pour inverser la tendance à la détérioration de la situation en matière de sécurité. Cette urgence se reflète à la fois dans le rapport du Secrétaire général et dans le projet de résolution d'aujourd'hui. Mais de simples textes ne suffisent pas à rendre compte du caractère critique de cette entreprise. Tout en nous félicitant des efforts fournis jusqu'à présent, nous jugeons essentielle une intensification des efforts régionaux et internationaux visant à affronter le problème de la résurgence des Taliban et de l'insurrection menée par Al-Qaida, ainsi que de leur complicité avec les trafiquants de drogue. Cette nécessité ne se rappelle malheureusement que trop souvent à nous, depuis les attaques contre les forces de sécurité jusqu'aux tragiques assassinats de personnel humanitaire. Il serait infiniment plus coûteux pour chacun d'entre nous de tolérer une telle insurrection que de supporter collectivement le coût qu'il y aura à y mettre définitivement fin avec toute la fermeté nécessaire.

Négocier des accords avec les Taliban n'apportera ni la paix ni la sécurité. La population est favorable à la démocratisation. Une solution à long terme aux problèmes du peuple afghan passera donc par une combinaison judicieuse de l'emploi de la force contre les éléments extrémistes et de la création de possibilités de développement crédibles et soutenues pour les partisans de la paix et du développement, de plus en plus nombreux non seulement en Afghanistan mais dans toute la région.

Lorsqu'il a ouvert la deuxième Conférence sur la coopération économique régionale concernant l'Afghanistan, le Premier Ministre Manmohan Singh a



souligné que la violence qui sévit dans le sud et le sud-est de l'Afghanistan et mine la sécurité du pays ainsi que les efforts de développement sont un défi qui relève d'une responsabilité collective. Le marécage de l'insurrection terroriste ne pourra pas être asséché tant que l'on n'aura pas tari, ou au moins réduit à un mince filet d'eau, le ruisseau qui l'alimente. Un important devoir régional et international qui s'applique à nous tous est d'agir de façon ferme et décisive pour éliminer les agents de la terreur et leurs soutiens, empêcher les incitations au terrorisme et tarir les sources d'approvisionnement en armes et en fonds des groupes terroristes. Je me permets de rappeler que c'est là une responsabilité que nous nous sommes tous engagés à assumer, non seulement dans le document final du Sommet mondial (résolution 60/1), mais aussi dans la Stratégie antiterroriste mondiale (résolution 60/288) adoptée au cours de la dernière session de l'Assemblée générale.

Je tiens aussi à faire remarquer que la déclaration de New Delhi de la deuxième Conférence sur la coopération économique régionale concernant l'Afghanistan note qu'une

« stratégie en faveur du développement de l'Afghanistan, qui se fonde sur la coopération avec les pays de la région, créé de bonnes possibilités de réduire la pauvreté et de réaliser les objectifs du Pacte pour l'Afghanistan ainsi que les objectifs du Millénaire pour le développement dans toute la région ».

À cette fin, elle formule, à l'intention des pays de la région, plusieurs suggestions utiles sur la manière de coordonner les politiques relatives à l'exploitation des ressources communes comme l'eau, l'agriculture et l'énergie; d'élaborer des programmes de renforcement des capacités; d'étendre les réseaux d'échanges et de transports; de mettre en place des projets régionaux concrets et pertinents; et même d'élaborer des politiques de lutte contre la culture du pavot à opium et le trafic de drogues.

Il a déjà été demandé à la Banque asiatique de développement d'entreprendre une étude sur les stratégies régionales d'intégration, et celle-ci présentera ses principales conclusions lors de la prochaine Conférence sur la coopération économique régionale concernant l'Afghanistan. La deuxième Conférence a déjà conduit des États participants de la région à mettre en place un certain nombre de programmes pratiques donnant corps au processus

régional d'aide à l'Afghanistan, en plus de l'appui politique de plus haut niveau qui a été donné à cet objectif. De telles mesures sont la clef qui permettra de libérer le vaste potentiel latent de l'Afghanistan et de son peuple.

L'adhésion de l'Inde à un Afghanistan souverain, stable, démocratique et prospère n'est pas nouvelle et est bien connue. Nous considérons qu'un Afghanistan renaissant, stable, souverain et pacifique constitue une pièce maîtresse de la coopération régionale, dont les réseaux occupent une place de plus en plus importante dans notre monde, mais aussi un élément du processus engagé pour que le peuple afghan retrouve sa juste place dans notre avenir commun. L'adhésion de l'Afghanistan à l'Association sud-asiatique de coopération régionale, lors de son dernier sommet tenu à Dhaka, en est une manifestation. Nous pensons que l'Afghanistan peut et doit recevoir les moyens de redevenir un carrefour de l'Asie et de devenir l'un des futurs centres de transport en même temps qu'un des ponts énergétiques de la région.

Pour terminer, je réitère l'attachement inébranlable de l'Inde à aider à la reconstruction de l'Afghanistan. Nous avons fourni une aide financière de plus de 600 millions de dollars pour financer des projets d'infrastructure et compléter le budget national. L'aide que nous fournissons couvre une vaste gamme d'activités allant de l'infrastructure de base comme la voirie, l'électricité, les barrages et les télécommunications à de petits projets communautaires rapidement mis en œuvre, qui ont une incidence directe, immédiate et visible sur la vie des communautés.

Toutefois, nous sommes conscients aussi de la nécessité de ne pas nous limiter au seul financement, c'est pourquoi nous essayons de donner au peuple afghan des outils qui lui permettront de prendre son avenir en main, à la fois par des programmes de formation et par l'accès à des technologies appropriées, aussi bien en Inde qu'en Afghanistan. Bien que des ressortissants indiens participant à des programmes d'aide humanitaire aient été victimes d'attaques tragiques et abominables, nous ne nous laisserons pas détourner de cet effort. À New Delhi la semaine dernière, le Premier Ministre indien a affirmé que l'Inde ferait tout ce qui est en son pouvoir pour renforcer la démocratie et promouvoir le développement en Afghanistan. Il a poursuivi en disant que cela représentait un engagement solennel envers un voisin, un ami digne de confiance et un grand peuple.

L'Inde reste fermement attachée à aider le peuple afghan à rebâtir sa nation et à créer de nouvelles possibilités pour l'avenir.

**M. Ilkin** (Turquie) (*parle en anglais*): La Turquie s'associe à la déclaration faite par la Représentante permanente de la Finlande au nom de l'Union européenne. Toutefois, compte tenu des liens particuliers qui unissent la Turquie et l'Afghanistan, je voudrais formuler quelques observations supplémentaires afin de réaffirmer notre appui au processus de reconstruction qui est en cours dans ce pays.

Voilà plus de quatre ans que nous avons tourné une nouvelle page en Afghanistan. Les progrès accomplis à ce jour sont indubitablement substantiels, et les réalisations du peuple afghan sont indéniablement remarquables. Néanmoins, des difficultés majeures demeurent. C'est pourquoi nous devons continuer à agir avec beaucoup de détermination pour contribuer à la création d'un Afghanistan démocratique, sûr et stable.

À cet égard, le projet de résolution dont nous sommes saisis établit un équilibre approprié entre ce qui a été réalisé et ce qu'il reste à faire en Afghanistan. Nous remercions l'Allemagne d'avoir facilité la préparation du projet de résolution, qui contient tous les éléments d'une liste de contrôle qui peut nous guider vers notre objectif ultime. En raison de l'interdépendance de ces éléments, ce n'est que grâce à un processus global que nous pourrions atteindre tous ces objectifs. Dans ce contexte, nous appuyons pleinement le processus du Pacte, qui a été lancé il y a moins d'un an dans cet esprit. Ce processus a déjà commencé à fournir des résultats et nous espérons qu'il sera couronné de succès.

À cet égard, l'année à venir sera essentielle si nous voulons pouvoir tenir nos engagements. Non seulement nous devons consolider les premiers succès rendus possibles par le Pacte et les étendre à l'ensemble du pays, mais nous devons également résister énergiquement aux forces de l'obscurantisme et de l'instabilité qui refont surface et qui tentent d'empêcher l'Afghanistan d'avancer vers le progrès et la prospérité. En particulier, l'augmentation du trafic de drogue et la dégradation de la situation sécuritaire dans le Sud et l'Est du pays requièrent notre attention et notre action immédiates et déterminées.

Je voudrais saisir cette occasion de réaffirmer que la Turquie continuera à appuyer le peuple afghan. Nous

sommes convaincus de son énorme potentiel et pensons qu'il mérite notre plein appui dans les efforts qu'il déploie pour faire progresser l'Afghanistan. C'est pourquoi, après avoir dirigé la Force internationale d'assistance à la sécurité à deux reprises au cours des trois dernières années, nous maintenons un important contingent dans le pays dans le cadre des forces de l'OTAN. Nous avons également pris l'initiative d'envoyer une équipe provinciale pour la reconstruction dans la province de Vardak, au nord de Kaboul, et en avons assumé l'entière responsabilité.

En bref, nous continuerons à aider nos frères afghans par tous les moyens possibles. C'est pourquoi nous sommes heureux de faire partie des auteurs du projet de résolution d'aujourd'hui, qui vise précisément à atteindre cet objectif.

**M<sup>me</sup> Graham** (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*): La Nouvelle-Zélande est heureuse d'être coauteur du projet de résolution de cette année sur la situation en Afghanistan.

Je voudrais tout d'abord féliciter le Gouvernement et le peuple afghans des progrès notables qu'ils ont accomplis ces dernières années, notamment l'organisation d'élections présidentielles et d'élections à l'Assemblée nationale et la mise en place d'institutions démocratiques vitales. Ces mesures ont été présentées à juste titre comme des jalons majeurs sur la voie d'une démocratie stable en Afghanistan, après la signature de l'Accord de Bonn. Nous apprécions en particulier le travail de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme, qui a été reconnue à Bonn comme étant une institution essentielle pour la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales du peuple afghan.

La sécurité et le développement économique, comme en témoigne l'amélioration de la qualité de vie quotidienne du peuple afghan, sont essentiels pour raffermir la légitimité et l'autorité du Gouvernement afghan et pour poser les bases de la paix et de la stabilité à long terme. Certains éléments témoignent de progrès qui favorisent un renouveau de l'activité économique, notamment dans les régions de l'Afghanistan qui ont vu s'améliorer la stabilité et la gouvernance. Dans ce contexte, la Nouvelle-Zélande reconnaît la contribution que les mécanismes locaux peuvent apporter à la recherche de solutions régionales et que les efforts et la détermination du peuple afghan, souvent dans des circonstances difficiles et

éprouvantes, sont indispensables pour faire aboutir ces initiatives.

Mais la dégradation de l'environnement sécuritaire général, qui entrave la fourniture de l'aide et freine la croissance économique, est profondément préoccupante. La recrudescence de la violence, associée à une reprise intense des activités militaires et terroristes des Taliban, en particulier dans le Sud de l'Afghanistan, atteint des niveaux sans précédent. La Nouvelle-Zélande, en tant que fournisseur de contingents de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) en Afghanistan, félicite le Gouvernement afghan et les principaux fournisseurs de contingents de la FIAS pour les efforts qu'ils ont déployés en vue de garantir la stabilité et la sécurité dans l'ensemble de l'Afghanistan. Nous unissons notre voix à celle du Gouvernement afghan et des partenaires internationaux pour souligner la nécessité de continuer à renforcer les capacités de la police et de l'armée afghanes.

L'augmentation sans précédent de la production et du trafic illégal d'opium, qui ont des incidences négatives sur les initiatives de stabilisation, sur la gouvernance et sur l'élimination de la corruption, est également une source de préoccupation. Il est essentiel de redoubler d'efforts pour remédier à ce problème, notamment en trouvant de nouveaux moyens d'existence pour la population rurale et en réformant le système judiciaire.

La Nouvelle-Zélande continuera d'appuyer l'œuvre menée par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour favoriser le rétablissement de la paix et de la sécurité. Nous maintenons notre engagement de participer aux initiatives de reconstruction à Bamyân. Nous appelons les donateurs internationaux à veiller à ce que leurs contributions soient étroitement coordonnées avec celles des autres donateurs, conformément à la Stratégie intérimaire de développement national de l'Afghanistan et au Pacte pour l'Afghanistan.

La Nouvelle-Zélande sait que le chemin qui mène au succès en Afghanistan sera long. Comme d'autres délégations l'ont fait aujourd'hui dans cette enceinte, nous réaffirmons l'engagement de la Nouvelle-Zélande de continuer à travailler avec le peuple afghan pour créer un pays sûr, solide et plus prospère.

**M<sup>me</sup> Juul** (Norvège) (*parle en anglais*): La Norvège pense que la situation en Afghanistan est une source de profonde préoccupation. Le conflit qui sévit

dans les régions méridionales du pays a montré la nécessité de modifier le rythme de nos efforts, ceux de la communauté internationale et ceux du Gouvernement afghan. Les difficultés croissantes ont mis à jour l'importance de mieux utiliser nos ressources dans certains domaines, d'amplifier nos efforts dans d'autres domaines et de renforcer la capacité du Gouvernement afghan d'assumer la direction du développement de son propre pays.

Une stratégie globale et véritablement nationale est nécessaire. Continuer à concentrer nos efforts sur un seul aspect de notre travail ou sur une seule région du pays risque de compromettre la stabilité, plutôt que de la renforcer. Notre stratégie doit englober les aspects sécuritaires, humanitaires et politiques et les considérations de développement. Le processus de Bonn a donné lieu à des réalisations impressionnantes, et le Pacte pour l'Afghanistan reste notre feuille de route. Toutefois, nous avons aujourd'hui l'impression que la situation stagne.

Pour imprimer un nouvel élan politique si nécessaire au processus, il faut à notre avis nous atteler à trois tâches interdépendantes : premièrement, améliorer la coordination de l'aide internationale; deuxièmement, intensifier les efforts visant à renforcer les capacités; et troisièmement, aider le Président Karzaï en encourageant le Gouvernement afghan à renforcer ses politiques de sensibilisation et à éliminer la corruption et les pratiques indésirables. Ce qu'il faut par conséquent, c'est un authentique partenariat entre la communauté internationale et le Gouvernement afghan. Il est fondamental, à cet égard, que celui-ci assume la direction et la responsabilité de l'ensemble du processus.

Premièrement, pour ce qui est de la coordination de l'aide internationale, il apparaît que la composante civile de la communauté internationale reste désorganisée en dépit de certains progrès. La fragmentation des efforts civils conduit à un gaspillage des ressources et complique la tâche du Gouvernement afghan dans la mise en œuvre systématique d'une stratégie de développement. Il faut une autorité civile plus énergique qui coordonne plus efficacement l'assistance que nous fournissons et aide le Gouvernement afghan à prendre en charge le processus. Cela permettrait d'accélérer la mise en œuvre du Pacte pour l'Afghanistan.

Aucune organisation n'est mieux placée que l'ONU pour assumer cette responsabilité. Cela suppose que la Mission d'assistance des Nations Unies en

Afghanistan (MANUA) puisse compter sur les ressources humaines et financières requises pour tenir ce rôle sur le terrain. Il conviendra également de resserrer la coordination entre les capitales et les sièges des principales organisations. À cette fin, l'ONU pourrait envisager de nommer un envoyé spécial pour l'Afghanistan qui assurerait la liaison entre les pays engagés dans la stabilisation de l'Afghanistan, les pays de la région et les organisations internationales concernées.

Cela dit, cette coordination ne pourra être efficace sans la bonne volonté des donateurs. Bien que généralement inévitable, la dépendance à l'égard des fournisseurs et des personnels étrangers fait grimper les coûts, ce qui réduit d'autant les fonds utilisables par l'Afghanistan et conduit à la mise en place de structures parallèles, affaiblissant du même coup la prise en main par le Gouvernement afghan et son aptitude à se doter de ses propres institutions. Nous devrions réfléchir à la manière d'acheminer une proportion accrue de notre aide au développement et à la reconstruction par l'intermédiaire des institutions et organisations afghanes, conformément au Pacte pour l'Afghanistan.

Deuxièmement, concernant l'amélioration de la gouvernance et le renforcement de l'implication afghanes, le renforcement des capacités demeure à notre avis un élément essentiel du succès en Afghanistan. Des ressources considérables ont été investies dans la formation du personnel des institutions gouvernementales, de la police, de l'appareil judiciaire et de l'armée. Néanmoins, les forces de l'ordre demeurent impuissantes, les autorités ministérielles et provinciales ont un besoin urgent de personnel compétent et l'armée n'a pas les capacités requises pour mener des opérations indépendantes. Il faut donc renforcer et mieux intégrer les initiatives de renforcement des capacités.

Le renforcement des capacités constitue également un élément important du développement et de la reconstruction. La communauté des donateurs doit s'attacher à employer plus de personnel afghan, pour que le renforcement des capacités garantisse aussi la durabilité des résultats des projets. Le recours au personnel local stimulerait la croissance économique et l'emploi ainsi que l'appropriation des projets au niveau local.

Troisièmement, s'agissant de l'appui fourni au Gouvernement afghan, et tandis que la communauté internationale s'attachera plus activement à renforcer

les capacités et les responsabilités nationales, le Gouvernement afghan devra s'employer résolument à satisfaire les exigences de la population et à améliorer ses propres institutions. Le Gouvernement devra être encouragé à resserrer ses relations avec les provinces, les districts et les villages. Il est fondamental d'intensifier le dialogue entre le Gouvernement central, d'une part, et les chefs locaux et notables tribaux, d'autre part, afin de susciter dans tout le pays un sentiment de loyauté à l'égard du pouvoir central. Pour qu'un Afghanistan stable puisse être édifié, il est primordial d'associer les nouvelles institutions aux structures traditionnelles.

Je terminerai en soulignant notre inquiétude face à la situation humanitaire qui règne actuellement en Afghanistan. Le pays a cruellement besoin d'aide humanitaire. Il faudra certainement fournir sous peu une aide alimentaire à 1,9 million d'Afghans en raison de la sécheresse généralisée qui sévit dans le pays. Par ailleurs, 20 000 familles déplacées ont besoin de vivres et d'abris du fait des combats engagés dans les provinces méridionales. Il importe de répondre au plus vite à l'appel récemment lancé par le Gouvernement et la MANUA. Nous devons aider le Gouvernement à prendre la situation en mains et à apporter ainsi la preuve qu'il peut venir en aide à la population.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Nous venons d'entendre le dernier orateur dans le débat sur le point 16 de l'ordre du jour.

L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution A/61/L.25.

Je signale que, depuis la présentation du projet de résolution, les pays suivants se sont ajoutés à la liste des auteurs : Cameroun, Cap-Vert, Chypre, Équateur, ex-république yougoslave de Macédoine, Jordanie, Koweït, Libéria, Malaisie, Mongolie, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République dominicaine, Saint-Marin, Sri Lanka, Tunisie et Turkménistan.

Puis-je considérer que l'Assemblée décide d'adopter le projet de résolution A/61/L.25?

*Le projet de résolution A/61/L.25 est adopté (résolution 61/18).*

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Puis-je considérer que l'Assemblée générale en a ainsi terminé avec son examen de la question 16 de l'ordre du jour?

*Il en est ainsi décidé.*

*La séance est levée à 13 h 5.*